

# Rapport d'activités 2023



10, rue de l'Isly – 75008 PARIS

+ 33 1 40 07 12 40

[www.STARAQS.com](http://www.STARAQS.com)

<https://blog.STARAQS.com>



## 1 Table des matières

IDENTIFICATION DE LA SRA .....	3
INTRODUCTION .....	4
2 LES MISSIONS.....	5
2.1 Les missions de la STARAQS dans le cadre de son conventionnement avec l'ARS .....	5
2.2 Le programme d'actions prévisionnel de la STARAQS 2022- 2024 .....	6
2.3 Les autres activités de la STARAQS .....	6
3 LES RESSOURCES HUMAINES.....	7
4 LE BILAN DU PROGRAMME 2023.....	8
4.1 Domaine : Appui méthodologique aux EIGS, EIAS, Réclamations.....	8
4.2 Domaine : Appui au déploiement des Démarches qualité et gestion des risques .....	10
4.3 Domaine : Appui des établissements à la certification .....	14
4.4 Domaine : Implication dans le développement partenarial en région .....	15
4.5 Domaine Gestion de la STARAQS .....	17
5 LE BILAN DES APPUIS AUX EVENEMENTS INDESIRABLES ASSOCIES AUX SOINS .....	18
5.1 Analyse quantitative de l'ensemble des appuis.....	18
5.2 Analyse des demandes en 2023 concernant les EIGS .....	20
5.3 Focus sur les appuis réalisés en 2023.....	25
5.4 Analyse des EIAS.....	27
5.5 Evaluation de la satisfaction de l'appui réalisé auprès des déclarants .....	28
5.6 Actions réalisées en lien avec les principales situations à risque lors des appuis EIGS/EIAS... ..	28
5.7 Une démarche d'appui des professionnels de la STARAQS qui performe .....	29
5.8 Coordination avec l'ARS .....	29
5.9 Formations et retours d'expériences réalisés en lien avec les EIGS .....	30
6 LES ACTIVITES DE LA STARAQS : APPROCHE PAR SECTEUR ET THEMATIQUE .....	31
6.1 Le secteur médico-social .....	31
6.2 Les soins primaires .....	35
6.3 Le secteur sanitaire .....	38
7 LES ACTIONS EN LIEN AVEC LES SITUATIONS A RISQUE .....	47
7.1 La Prise en charge médicamenteuse en ESMS Handicap.....	47
7.2 Les conduites suicidaires.....	49
8 LA COLLABORATION AU SEIN DE LA FEDERATION DES STRUCTURES D'APPUI .....	51
9 LE PROGRAMME DE TRAVAIL PREVISIONNEL 2024.....	52

## IDENTIFICATION DE LA SRA

### COORDONNEES

- **Nom officiel** : Structure Régionale d'Appui à la Qualité des Soins et la Sécurité des Patients d'Ile de France
- **Sigle** : STARAQS
- **Adresse du siège social** : 10 rue de l'Isly- Paris 75008
- **Téléphone** : 01 40 07 12 40    E-mail : [contact@starags.com](mailto:contact@starags.com)
- **Site Internet** : [www.starags.com](http://www.starags.com)

### RAISON SOCIALE

**Nature juridique de l'organisme** : Association STARAQS

**Date de création** : 02 Janvier 2016

**Date de désignation par l'ARS** : Décision du 25 Octobre 2019

### IDENTIFICATION DU RESPONSABLE LEGAL

**Nom** : PRUSKI Marc

**Qualité** : Président du conseil d'administration de l'association STARAQS

**Téléphone** : 06 83 05 66 56    **E-mail** : -marc.pruski@essec.edu

**Association** : [contact@starags.com](mailto:contact@starags.com)

### IDENTIFICATION DU DIRECTEUR / COORDONNATEUR DE LA SRA

**Directeur de la SRA :**

**Nom** : PRIM Julien

**Qualité** : Directeur

**Téléphone** : 07 88 32 83 77    **E-mail** : [j.prim@starags.com](mailto:j.prim@starags.com)

**Coordonnateur de la SRA :**

**Nom** : STACHOWIAK Marie José

**Qualité** : Coordinatrice

**Téléphone** : 06 81 51 50 53    **E-mail** : [mj-stachowiak@STARAQS.com](mailto:mj-stachowiak@STARAQS.com)

**Directeur médical de la SRA :**

**Nom** : BONFAIT Henri

**Qualité** : Directeur médical

**Téléphone** : 06 08 70 18 14    **E-mail** : [direction-medicale@STARAQS.com](mailto:direction-medicale@STARAQS.com)

## INTRODUCTION

Le rapport d'activité est présenté annuellement conformément à l'article Art. R. 1413-78 du Décret n° 2016-1606 du 25 novembre 2016, qui stipule la rédaction d'un rapport annuel avant le 31 mars de l'année civile suivante avec remise à l'ARS et à la Haute Autorité de Santé. Ce rapport est rendu public sur le site de l'ARS Ile-de-France.

Ce présent rapport a pour objet de présenter d'une part l'organisation de la structure régionale d'appui à la qualité et à la sécurité des patients, nommée STARAQS pour la région d'Ile-de-France, et d'autre part le bilan du programme 2023 défini avec l'ARS Ile de France.

Ce rapport est destiné à l'ARS Ile-de-France, aux membres de la STARAQS, association porteuse juridiquement de la Structure Régionale d'Appui, à la Haute Autorité de Santé et à la FORAP (Fédération des Structures d'Appui Régionales) . Ce rapport est mis en ligne sur le site internet de la STARAQS.

L'année 2023 a été marquée, en Île-de-France, par la poursuite des difficultés concernant les ressources humaines dans tous les secteurs de soins et d'accompagnement générant des dysfonctionnements et des retards de prise en charge pour les patients et les résidents, source de facteurs contributifs à la survenue d'Événements Indésirables Associés aux Soins. Parallèlement, la culture de signalement se développant, les demandes d'appui à l'analyse de ces événements ont considérablement augmenté cette année, particulièrement dans le secteur médico-social du fait des exigences et notamment les critères impératifs du référentiel d'évaluation de la qualité en ESSMS mis en application depuis la fin d'année 2022.

Dans ce contexte difficile, les établissements de santé et médico-sociaux se sont fortement mobilisés dans la nouvelle démarche d'évaluation et la démarche de certification qui porte un regard aiguisé sur la qualité des organisations et les pratiques professionnelles redonnant du sens à leur mission. Fortement sollicitée par l'ARS, la STARAQS, disposant d'experts visiteurs et d'évaluateurs, a poursuivi son appui méthodologique aux établissements préparant leur visite et a réalisé un accompagnement personnalisé aux établissements sanitaires certifiés sous conditions. Portées par l'ARS et la STARAQS, les structures médico-sociales se sont mobilisées dans des programmes de sécurisation de la prise en charge médicamenteuse, exigence également du référentiel de l'évaluation de la qualité en ESSMS.

L'action de la STARAQS s'est aussi inscrite dans le cadre de la politique régionale de l'ARS Ile de France sur la ville et à ce titre, en accompagnant également le déploiement des démarches qualité dans les structures d'exercice collectif de la ville : centres de santé et maisons santé pluri-professionnelles.

La STARAQS est adhérente à la FORAP, Fédération nationale des Structures Régionales d'Appui à la qualité des soins et la sécurité des patients. Dans cet espace de partage et de mutualisation, elle a contribué aux différents groupes de travail et a participé notamment à une campagne nationale sur la culture sécurité en Etablissements de Santé.

Enfin, la STARAQS a obtenu en décembre 2023, le renouvellement de sa certification Qualiopi, lui permettant de lancer quelques actions de formation payantes et de diversifier ses modes de financement comme le prévoit le décret de 2016.

-----

## 2 LES MISSIONS

### 2.1 Les missions de la STARAQS dans le cadre de son conventionnement avec l'ARS

Le 25 octobre 2019, le directeur général de l'ARS IDF a désigné l'association STARAQS anciennement dénommée GRRIFES « Gestionnaire de Risques du Réseau Île-de-France des Etablissements de Santé » comme Structure Régionale d'Appui de l'Ile de France.

Cette officialisation s'est concrétisée par la signature d'une convention pluriannuelle 2019-2023 de subventionnement au titre du Fonds d'Investissement Régional pluriannuel entre l'Agence Régionale de Santé et la mission opérationnelle de Structure Régionale d'Appui, SRA de l'association STARAQS. Cette convention a été complétée par des conventions annuelles avec différentes directions de l'ARS.

Une seconde convention pluriannuelle entre les deux partenaires a été signée pour la période 2022-2024 remplaçant la convention 2019-2023 et les conventions annexes.

Le programme 2023 a été négocié depuis le dernier trimestre 2022 et validé par l'ARS au cours du second trimestre 2023 avec la responsable du Département des Réclamations, des Événements Indésirables et des Vigilances de la Direction de la Veille et la Sécurité Sanitaire, qui a conduit à des concertations en interne avec la Direction de l'Autonomie, la Démocratie Sanitaire et la Direction de l'innovation. Les actions concernant les soins primaires et la certification ont été définies directement avec la Direction de l'Offre de Soins.

Dans le cadre de ce conventionnement avec l'ARS, la mission opérationnelle STARAQS s'engage à mettre en œuvre un programme de travail pluri- annuel élaboré avec les directions métiers de l'ARS.

## 2.2 Le programme d'actions prévisionnel de la STARAQS 2022- 2024

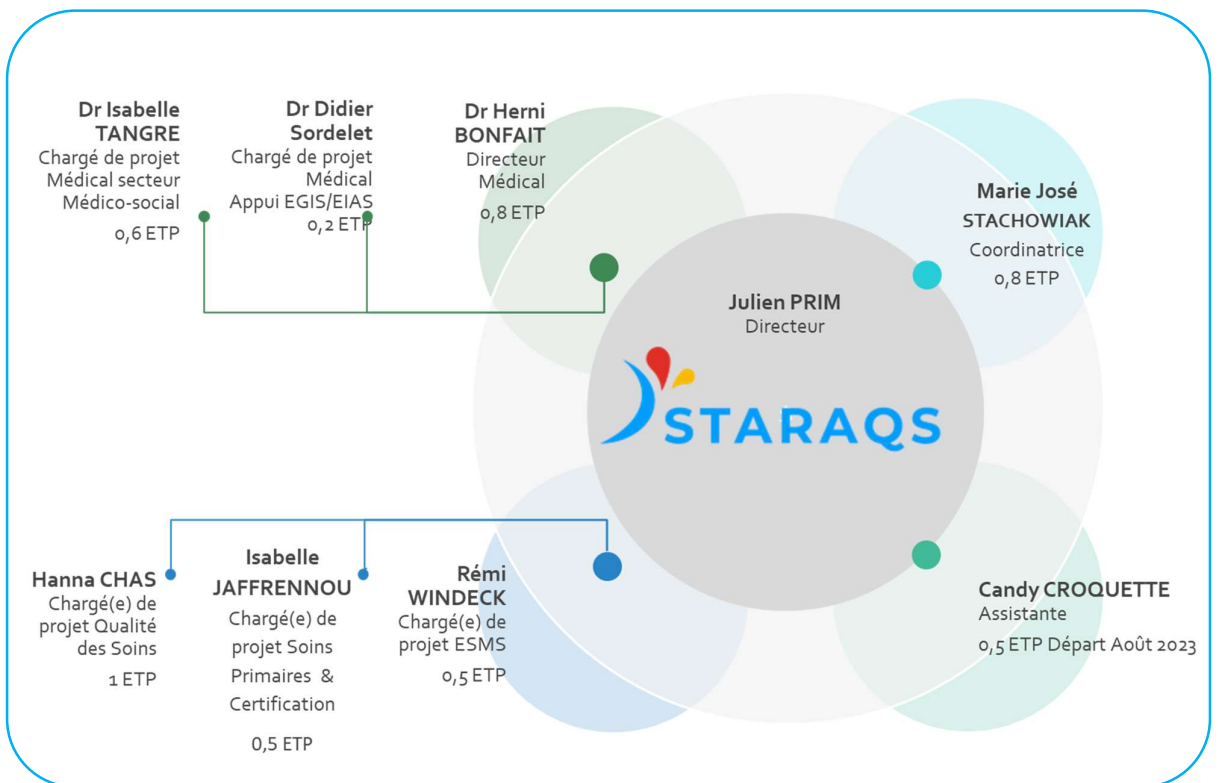
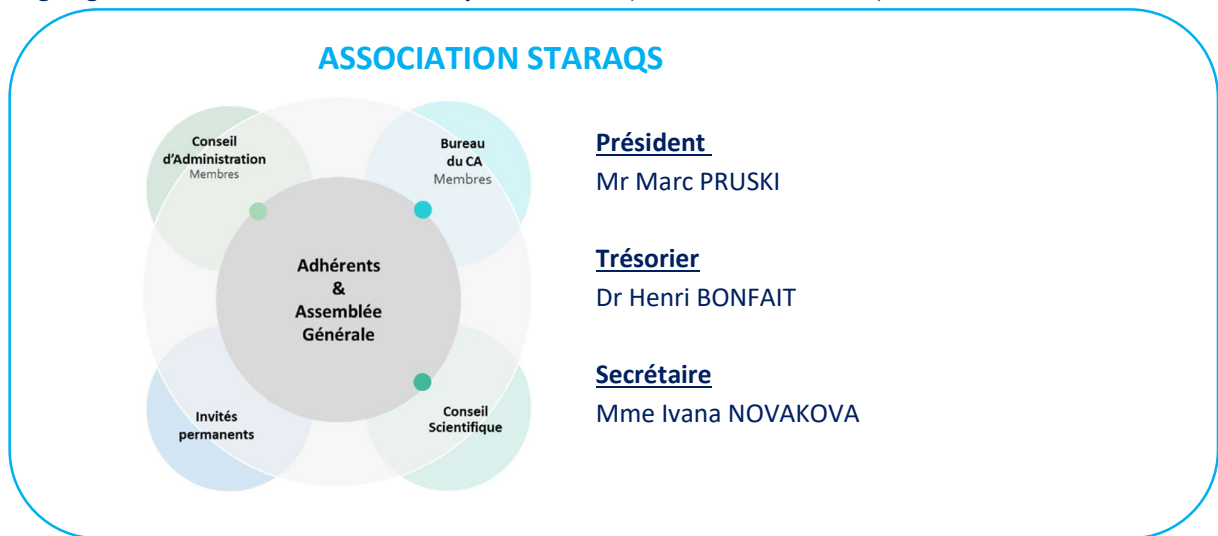
Actions	Intitulés des actions
<b>Thématique(s)</b>	MI 1-1-4 « Evaluation, expertises, études et recherches »
<b>Identification du programme de travail</b>	Appui et accompagnement à l'amélioration de la Qualité et Sécurité des Prises en Charge
<b>Objectif général du programme de travail</b>	Améliorer la prise en charge des usagers et répondre aux besoins et demandes d'intérêt général des établissements et professionnels des 3 secteurs (établissements des secteurs sanitaires, du médico-social et des structures de soins ambulatoires y compris les professionnels libéraux) sur l'ensemble du territoire francilien.
<b>Objectif(s) spécifique(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise en œuvre par la mission opérationnelle STARAQS d'actions dans le domaine de la qualité et de la sécurité des prises en charge définie dans le programme de travail</li> <li>- La mobilisation de l'expertise du réseau de l'association STARAQS.</li> </ul>
<b>Intitulé des actions</b>	<p>Le programme de travail comporte 4 domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Domaine 1 : Appui méthodologique à la déclaration, la gestion, l'analyse des causes immédiates et des causes profondes des EIGS ainsi qu'à l'élaboration du plan d'actions. (Pilote : DVSS)</li> <li>- Domaine 2 : Appui au déploiement des démarches qualité et gestion des risques. (Pilote : DVSS + DOS + DA)</li> <li>- Domaine 3 : Appui des établissements à la certification. (Pilote : DOS)</li> <li>- Domaine 4 : Développement partenariat en région. (Pilote : DVSS).</li> </ul>

## 2.3 Les autres activités de la STARAQS

- Au niveau régional, la STARAQS est membre du Réseau Régional des Vigilances et des Structures d'Appui (RREVA) et de la Réunion Régionale de la Sécurité Sanitaire (RRSS). A ce titre, elle participe aux réunions de travail animées par l'ARS IDF,
- Par ailleurs, la STARAQS anime le réseau régional de gestionnaires de risques en Ile de France,
- Au niveau national, la STARAQS participe activement aux actions de mutualisation de la Fédération nationale des structures régionales d'appui (FORAP),
- Enfin, la STARAQS a obtenu le renouvellement en décembre 2023 de la certification QUALIOPI, attestant du niveau de qualité de son processus de formation. Elle a ainsi proposé une offre de formation payante qui lui permet de diversifier ses financements comme le prévoit le décret de novembre 2016.

### 3 LES RESSOURCES HUMAINES

Organigramme fonctionnel et hiérarchique- STARAQS (au 31 décembre 2023)



### Intervenants externes

La STARAQS a fait appel à des médecins externes pour leur expertise, dans le cadre de l'analyse et du traitement des EIGS ciblés sur des spécialités comme la périnatalité, la psychiatrie...

## 4 LE BILAN DU PROGRAMME 2023

Le programme 2023 a été négocié avec la responsable du Département des Réclamations, des Evénements Indésirables et des Vigilances de la Direction de la Veille et la Sécurité Sanitaire, qui a conduit à des concertations en interne avec la Direction de l'Autonomie et la direction de l'Offre de soins

### 4.1 Domaine : Appui méthodologique aux EIGS, EIAS, Réclamations

N°	Plan d'actions	Secteur(s)	Résultat indicateur
1	Traitement des demandes : EIGS via le portail national , des EIAS via le formulaire ESMS, à la demande de l'ARS ou suite à une demande directe des structures Démarches d'appui selon les besoins des structures et /ou selon les décisions actées lors d'une réunion de concertation ( ex : suivi rapproché de la mise en œuvre du plan d'actions) Echanges collaboratifs avec l'ARS sur le suivi des EIGS EIAS Rédaction d'un rapport annuel	Tous secteurs	161 demandes d'appui débutées en 2023 dont: 134 Evénements Indésirables Graves associés aux Soins. 9 Evénements Indésirables Associés aux Soins (EIAS) 93% d'appui avec présence à la RMM
3	Traitement des réclamations, à la demande de l'ARS Démarches d'appui selon les besoins des structures et des demandes de l'ARS ou sur proposition de la STARAQS ( ex : suivi rapproché de la mise en œuvre du plan d'actions) Echanges collaboratifs avec l'ARS sur le suivi des réclamations Rédaction d'un rapport annuel	Tous secteurs	2 dossiers traités
4	Réalisation d'audits à la demande de l'ARS au décours d'un EIGS, d'un EIAS complexe, un audit pour disposer d'une vision approfondie de la problématique et faire des préconisations d'actions	Tous secteurs	Réalisation d'un audit suite à la déclaration d'un EIGS à la demande du DREIV
5	Réalisation d'audits à la demande de l'ARS au décours d'une réclamation un audit pour disposer d'une vision approfondie de la problématique et faire des préconisations d'actions	Tous secteurs	Demande de deux audits réalisés, un sur le circuit du médicament et un sur le circuit de déclaration des EIGS



N°	Plan d'actions	Secteur(s)	Résultat indicateur
6	Enquête sur les difficultés et les freins à la déclaration en périnatalité	SAN	Enquête réalisée avec la participation de 44 maternités sur les 78 d'Ile de France, diffusion du rapport et présentation au RREVA
7	Diffusion de la grille d'analyse des EIGS sur la spoliation sanguine en hémodialyse	SAN	Support méthodologique réalisé, diffusion du guide et présentation au RREVA
8	Finalisation de la grille d'analyse sur les chutes en EHPAD et pour le secteur du handicap au regard des retours du groupe de lecture et diffusion de la grille d'analyse au plus tard 30 mars	ESMS PA	Support méthodologique réalisé, diffusion du guide et présentation au RREVA
11	Proposer un outil d'analyse des EIGS multisites aux responsables en charge de la qualité et de la Gestion des risques. Finaliser et diffuser le document aux structures concernées avant l'appui par la STARAQs en multisite d'ici juin 2023	SAN	Support méthodologique réalisé et diffusion du guide début 2024
12	Formation ciblée sur le MC SSR , la psychiatrie, PA, PH, 4 ateliers (durée 2 heures, un atelier en distanciel par secteur par An)	SAN MS	MCO SSR réalisé le 22/03/23 59 participants sur 74 inscrits PSY réalisé le 14/11/23 20 participants sur 41 inscrits PH réalisé le 21/09/23 22 participants sur 37 inscrits PA réalisé le 05/10/23 40 participants sur 67 inscrits
13	Formation ciblée : bloc, réa, hémodialyse, obstétrique 4 ateliers (durée 2 heures, un atelier en distanciel par secteur par An )	SAN	Bloc réalisé le 22/05/23 13 participants sur 21 inscrits Obstétrique réalisé le 19/09/23 20 participants sur 28 inscrits Urgence réalisé le 10/10/23 16 participants sur 16 inscrits Réanimation non réalisé le 04/04/23 et 17/10/23 0 inscrits
14	Formation ciblée sur Maisons de santé et Centres de Santé (durée 2heures, d'un atelier en distanciel par secteur par An )	Soins primaires	Formation réalisée le 30/11/23 32 participants sur 60 inscrits
15	Formation des Sages Femmes libérales d'IDF ( 300) à la gestion des risques et à la culture de la déclaration des EIGS , en lien avec les URPS	SAN SP	Réalisé le 21/11/2023 14 participants et 80% de taux de satisfaction
17	Formalisation d'une démarche et d'un outil pour réaliser un entretien avec un patient lors d'un EIGS	TOUS secteurs	Action en cours et à poursuivre en 2024

#### 4.2 Domaine : Appui au déploiement des Démarches qualité et gestion des risques

N°	Plan d'actions	Secteur(s)	Résultat indicateur
18	Réalisation d'une information régionale sur le dispositif d'évaluation et le référentiel ESMS HAS Réalisation de 3 webinaires spécifiques par méthodes d'évaluation	EMS	Webinaire de présentation du dispositif avec la participation de la HAS, la DGCS, L'ARS IDF et le CREA IDF le 7 novembre 2023 2 RETEX : d'un EHPAD, d'une MAS 262 participants sur 393 inscrits Webinaire « Evaluation des ESSMS les méthodes : le traceur ciblé » le 16 novembre 2023 RETEX d'un CAMSP 218 participants sur 395 inscrits Webinaire « Evaluation des ESSMS les méthodes : l'audit système » le 21 novembre 2023 RETEX d'un EHPAD 226 participants sur 401 inscrits Webinaire « Evaluation des ESSMS les méthodes : l'accompagné traceur » le 27 novembre 2023 RETEX d'un SESSAD 210 participants sur 401 inscrits
19	Participer à la promotion et la diffusion des 20 Fiches Urgences Plan de communication (webinaire de présentation)	EMS PH	De nombreuses réunion réalisées avec la direction de l'autonomie diffusion du support lors des réunions ESSMS PH
22	Participation au COPIL de l'ARS Programme de formation élaboré en collaboration avec l'OMEDIT et l'ARS Intervention sur les thématiques : Evènements indésirables médicamenteux (2/an co-animation avec l'ARS), médicament et troubles de la déglutition (2/an, co-animation avec l'Omédit), élaboration d'un plan d'action d'amélioration (1/an). Appui aux établissements rencontrant des difficultés dans la PECM (prévu : 30 / an Omédit / 8 STARAQS)	MS PH	7 Accompagnements finalisés et un reste en cours COPIL le 06/02/23 Réunion 25 mai et 8 juin avec Omédit pour planification formation S2 Formation PECM HAS 05/01/23 Formation EIM 07/03/23 et le 14/09/2023, Formation Déglutition 21/03/23, le 23/05/23 et le 19/09/2023 Formation PAQ Archimed le 18/04/23 Relecture Fiche administration ORL, Oculaire, Cutanée, parcours habilitation aide la prise Relecture grille archimed V2
23	Intervention à la journée régionale en collaboration avec l'Omédit	MS PH	Journée Régionale non organisée , report sur 2024

N°	Plan d'actions	Secteur(s)	Résultat indicateur
26	Participation aux réunions du comité de pilotage régional de démarche qualité en ville «Soins Primaires » piloté par l'ARS	Soins primaires	Absence de COPIL en 2023
27	Animation d'un groupe de partage de pratiques pour promouvoir le Guide de recueil de la satisfaction des patients en Centres de Santé	Soins primaires	Promotion du guide pour le recueil de la satisfaction de patients en CDS et animation d'ateliers d'échanges et de partage de pratiques : 23 janvier – 5 inscrits et 1 participant 4 avril : 24 inscrits – 15 participants 19 juin – 24 inscrits – 5 participants 10 octobre – 19 inscrits – 6 participants
28	Participation à l'élaboration de <b>nouveaux outils</b> répondant aux besoins des centres de santé : 1) Identitovigilance : diffusion du document informatif sur le Ségur du numérique 2) Promotion du guide urgence médicale en 2023 (organisation d'un webinaire)	Soins primaires	Publication d'un guide sur l'Identitovigilance et qualification de l'Identité Nationale Sanitaire sur le site de la FNCS et de la STARAQS en janvier 2023 Organisation d'un webinaire de présentation 30 mars 2023 105 inscrits et 75 participants Urgence médicale - Organisation d'un webinaire de présentation du guide et retour d'expérience d'un CDS - 13 avril - Intervention RETEX CDS de St Fargeau Ponthierry - 52 inscrits - 30 participants
29	Poursuite de la diffusion de la plate-forme d'auto-évaluation de la qualité et de la sécurité des soins en centre de santé (AQSS) pour les centres de santé en lien avec l'OMEDIT, le Cpias et la FNCS - organisation d'un webinaire Evaluer l'appropriation de l'outil et le faire évoluer au regard des retours des centres de santé	Soins primaires	Organisation d'un webinaire de présentation de l'outil le 17 janvier 2023 (79 inscrits et 46 participants) Organisation d'ateliers d'échanges et de partage de pratiques : Le 7 mars : 10 inscrits et 8 participants Le 30 mai : 18 participants Le 17 octobre : 30 inscrits – 12 participants
30	Promotion de la démarche de patient traceur « Ville » sur une thématique de parcours patient (Patient diabétique) au cours d'un webinaire - webinaire et ateliers de suivi	Soins primaires	Organisation d'un webinaire de présentation avec retour d'expérience d'un CDS le 15 juin avec 45 inscrits et 33 participants Atelier d'échanges et de partage des pratiques le 21 novembre 9 inscrits et 4 participants
32	Formation qualité : Participation de la STARAQS au comité pédagogique de la formation "référents qualité" des MSP, pilotée par la FEMASIF dans le cadre de l'ACI MSP Promotion et développement de la culture qualité : Intervention de la STARAQS à la journée régionale et une soirée thématique de la FEMASIF	Soins primaires	Co- animation d'une formation de référents qualité en MSP Webinaire d'information et de présentation de la démarche le 21 mars 1ère journée de formation le 20 avril ( 14 équipes – 15 participants) 2ème journée de formation le 8 juin 3ème journée de formation le 16 novembre

N°	Plan d'actions	Secteur(s)	Résultat indicateur
35	Organisation d'une conférence sur la prévention du suicide en septembre 2023, en collaboration avec le professeur JOLLANT	Tous secteurs	Conférence réalisée sur une journée le 15 septembre 2023 avec 162 participants sur 165 inscrits, avec 20 intervenants Résultat de l'enquête de satisfaction avec 96% de personnes satisfaites et très satisfaites de la qualité des interventions avec un taux de réponses de 45%
37	Formation des COPIL des réseaux de santé périnataux à la réalisation de RMM	Soins primaires	Actions de formation à la déclaration des évènements indésirables auprès de l'URPS sage-femme IDF En co-construction avec l'URPS sage-femme d'IDF, la STARAQS a conduit un premier webinaire le 14/02/24 pour présenter les principes de l'analyse des EI – EIAS – EIG et le contexte règlementaire qui s'applique aux sage-femmes libérales. Un 2ème webinaire organisé conjointement avec l'URPS sage-femme IDF et un réseau périnatal le 21/11/23, a permis à une sage-femme libérale de témoigner et de présenter l'analyse de son EIG.
39	Organisation de séances d'information, d'opérations de communication réalisation de retours d'expériences	Tous secteurs	webinaire sur les premiers enseignements de la mesure nationale de culture de sécurité, événement organisé dans le cadre de la FORAP le mardi 21 nov. 2023 . webinaire Cycle « Faire de vos déclarations d'Evénements Indésirables (EI) – Evénement Indésirables associés aux Soins (EIGS) un atout pour la sécurité des soins ! » Secteur de la santé mentale réalisé le Mardi 14 novembre 2023 avec 41 inscrits et 20 participants Secteur des Soins primaires réalisé le Jeudi 30 novembre 2023 avec 60 inscrits et 32 participants Un webinaire consacré à « l'analyse de son EIGS présenté par une sage-femme libérale », en partenariat avec le réseau de santé en périnatalité PERINAT 92 et l'URPS sage-femme IDF réalisé le mardi 21 novembre 2023 avec 28 inscrits et 14 participants
60	Finaliser et diffuser le document accouchement programmé à domicile points de vigilance	soins primaires	Document finalisé et mis à disposition

N°	Plan d'actions	Secteur(s)	Résultat indicateur
61	<p>Réaliser 1 formation sur La déclaration et l'analyse des EIM ( 1 session 2H)</p> <p>Médicaments &amp; troubles de la déglutition (2 sessions de 1,5H à reconstruire en fonction des RETEX et Fiches Actions)</p> <p>Organisation des webinaires réalisée par l'ARS</p> <p>Participation au Webinaire annuel d'échange d'expérience avec l'ensemble des EHPAD franciliens autour des 5 priorités (gouvernance, autodiagnostic, déclaration et analyse des EIG, pertinence des prescriptions et sécurisation de l'administration)</p>	MS PA	<p>Déploiement du programme de formation auprès des 89 structures engagées</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evènement indésirable médicamenteux : Coanimation avec un pharmacien inspecteur de santé publique de l'ARS IDF 2 sessions les 07/03/2023 et 14/09/2023, 106 participants de 70 ESMS, 99% de satisfaction globale.</li> <li>• Médicament et troubles de la déglutition : Coanimation l'OMEDIT IDF : 2 formations en 2 sessions chacune (21/03/2023 et 23/05/2023, 15/09/2023 et 19/10/2023), 87 participants de 56 ESMS. 22 fiches décrivant le travail mené en intersession.</li> <li>• Plan d'actions ArchiMed : 2 sessions les 18/04/2023 et 09/11/2023, 31 participants de 26 ESMS.</li> <li>• Référentiel HAS et PECM : Coanimation avec l'OMEDIT IDF 3 sessions les 05/01/2023, 08/06/2023 et 05/12/2023, 97 participants de 59 ESMS, 100% de satisfaction globale.</li> <li>• Formation PECM « prescripteur » : une réunion avec l'Omédit sur le format permettant de répondre au mieux aux attentes des professionnels. Projet suspendu avec la diminution du budget STARAQS</li> </ul>
62	<p>Coordonner et assurer la participation des ES d'Ile de France à l'enquête nationale de Culture Sécurité Nationale en ES</p> <p>Participer à la préparation du support d'enquête e-Forap</p> <p>Présenter les modalités de participation à l'enquête aux établissements d'Ile de France</p> <p>Accompagner les Ets volontaires</p> <p>Communiquer et restituer les résultats consolidés des enquêtes réalisées</p>	SAN	<p>105 structures participantes sur 80 prévues +156%</p> <p>Webinaire de lancement de la campagne "Culture de sécurité des soins en établissement sanitaire d'Ile-de-France" réalisé le 3 avril 2023 avec 239 inscrits et 160 participants</p> <p>Webinaire Mesure de la Culture de Sécurité des Soins en établissement de santé - Restitution des résultats en Ile-de-France réalisée le 26 septembre 2023 avec 103 inscrits et 63 participants</p> <p>Présentation d'un retour d'expériences aux JIQHS</p>

### 4.3 Domaine : Appui des établissements à la certification

N°	Plan d'actions	Secteur(s)	Résultat indicateur
41	1 Webinaire d'information générale sur la nouvelle certification, les méthodes et avec intégration des actualités 1 webinaire premier semestre et au regard du nombre de participants décision de maintenir ou pas le second webinaire) - Replay à mettre sur le site	SAN	Réussir votre certification : Les généralités sur la version 2023 de la nouvelle certification réalisé le 22 mars 2023 avec 44 participants et 53 inscrits Réussir votre certification : Le manuel de certification version 2024 réalisé le 11 octobre 2023 82 inscrits et 70 participants
42	2 Retours d'Expériences régionaux post visite	SAN	Réussir votre certification : Points de vigilance à partir de retours de visites des établissements de santé d'ile de France réalisé le 31 mai 2025 115 inscrits et 65 participants Webinaire Critère impératif EIAS – 19 avril – 78 inscrits et 47 participants
43	2 Webinar sur la gestion des fiches anomalies : risques, motif de déclenchement et gestion de la FA pendant et après la visite '1h30	SAN	Réussir votre certification : les fiches anomalies, les prévenir, les récupérer et les atténuer réalisé le 5 avril 2023 avec 47 inscrits et 34 participants Réussir votre certification : Ateliers sur les Fiches Anomalies réalisé le 22 novembre 2023 avec 48 inscrits et 14 participants
44	Accompagnement ciblé des ES ayant une décision de certification péjorative N<10	SAN	18 établissements ont été accompagnés au cours de l'année 2023 dont : - 4 établissements suivis en 2022 ont eu leur nouvelle visite au cours de l'année 2023 - 2 établissements dont l'accompagnement a débuté fin 2022 et s'est poursuivi en 2023 - 12 établissements ont vu leur accompagnement débuter au cours de l'année 2023

#### 4.4 Domaine : Implication dans le développement partenarial en région

N°	Plan d'actions	Secteur(s)	Résultat indicateur
45	Participer au programme de travail régional visant à développer et mettre en œuvre la politique qualité et sécurité des prises en charge en santé en IDF - 9 réunions dans l'année – participation aux réunions du RREVA	Tous secteurs	Participation aux 7 réunions proposées Participation aux réunions en distanciel: 25/01/23; 26/04/23; 31/05/23;28/08/23; 29/09/23; 29/11/23 Participation aux réunions en distanciel: 25/03/23; Présentations Enquête Maternité le 29/09/23
47	Participation aux réunions des médecins EHPAD organisées par la Direction de l'Autonomie	MS PA	Participation aux réunions proposées le 23/03/23; 11/05/23; 07/09/23; 12/10/23; 14/12/23
48	Passage juridique du réseau GRRIFES au réseau STARAQS Participation aux réunions du bureau, du CA et de l'AG, à l'actualisation des statuts Elaborer un programme de travail du réseau	Tous secteurs	Organisation et réalisation de 3 réunions de Bureau Mars, Avril et Mai 2023 Organisation réunion Conseil d'administration en Aout 2023 et assemblée générale Ordinaire et Extraordinaire en Septembre 2023
49	Pilotage et animation du groupe médico-social : 60 référents qualité et soins des Organismes Gestionnaires (PA PH, Privé, associatif) Organisation d'une réunion trimestrielle des référents : partages d'informations, retours d'expérience, veille réglementaire, groupe de travail thématique sur l'élaboration de procédures ou outils qualité GDR), invitation d'intervenant sur des sujets d'actualité.	MS PA PH	Animation d'un groupe médico-social regroupant 120 référents QGR et directions soins des secteurs personnes âgées, handicap et social. 76 groupes ou associations sont représentés, nous avons accueilli des représentants de 18 groupes ou associations supplémentaires. Organisation de 3 réunions les 16/03/2023, 01/06/2023, 12/10/2023. Constitution de 3 groupes de travail en juin 2023 avec construction d'outils pour l'évaluation de la qualité en ESSMS mis à disposition sur le site de la STARAQS <i>Temps passé : 0,15 ETP</i>
50	Relance du sous-groupe MCO du réseau régional sur des thématiques ciblées en rapport avec leurs besoins et problématiques	SAN	Préparation du Projet d'animation du groupe MCO du réseau régional , lancement en T1 2024

N°	Plan d'actions	Secteur(s)	Résultat indicateur
51	Participation aux réunions nationales (conseil d'administration, gouvernance) Participation aux groupes de travail Déclinaison et diffusion des productions mutualisées pour les professionnels de la région dans les trois secteurs de la santé	Tous secteurs	Implication et de la participation aux réunions mensuelles du collège et la gouvernance de la FORAP Participation des membres de la STARAQS aux différents groupes de travail portant sur <ul style="list-style-type: none"> <li>o Les EIGS en collaboration avec la HAS</li> <li>o Le médico-social</li> <li>o Les soins en ville</li> <li>o Engagement des Usagers</li> <li>o La certification en établissements de santé</li> <li>o La plateforme d'enquêtes e-Forap</li> </ul> Participation à la rédaction d'outils pour la certification et évaluations de la qualité Participation à l'enquête nationale sur la culture sécurité des soins <i>Temps passé : 0,1 ETP</i>
52	Participation aux conférences qualité des fédérations hospitalières réunions de partage avec les responsables pouvant déboucher sur des actions sur la qualité et la sécurité	Tous secteurs	Pas de sollicitations en 2023 pour participer aux réunions de fédérations hospitalière
53	Développer un partenariat avec le groupe de travail Plateaux Techniques Lourds de l'URPS Médecin	Cliniques privées	Webinaire non réalisé en 2023
63	Participer aux réunions de travail organisées par l'ARS pour le PRS 3	Tous secteurs	Participation à une réunion organisée le 15 février 2023.



#### 4.5 Domaine Gestion de la STARAQS

N°	Plan d'actions	Secteur(s)	Résultat indicateur
54	Actualisation des procédures et de la documentation Application des exigences du référentiel qualité Réalisation de l'audit de surveillance de la certification QUALIOPi par un organisme externe	Tous secteurs	Procédures formation mises à jour Réalisation audit interne sur l'activité de formation ½ journée de formation de l'équipe sur le référentiel Qualiopi Certification Qualiopi, audit de surveillance réalisé en décembre 2023 avec aucun écart et 3 points forts
55	Gestion du site internet, du blog et des newsletters de la STARAQS Changement du logiciel du site internet	Tous secteurs	Envoi de 4 Newsletters en mars, juin, octobre et décembre 2023- 1754 abonnés 72 Articles ( actualités, veille, focus) diffusés sur le Blog Staraqs en 2023
56	Changement de plateforme collaborative (accès à la documentation, aux outils ...) destiné aux professionnels adhérents au réseau des trois secteurs de santé	Tous secteurs	Nouvelle plateforme mise en place sur 2023- 268 documents mis en ligne
57	Formation au Paramétrage du logiciel pour réaliser des enquêtes organisation de campagnes régionales d'enquête	Tous secteurs	Formation de 2 personnes de la STARAQS réalisée le 15 mars et le 06 avril 2023
58	Coordination d'équipe et des projets ,, rédaction des rapports, ) participation aux réunions ARS, prépa budget ..... recrutements (secrétaire, médecin temps partiel)	Tous secteurs	Rapport d'activité 2022 envoyé. Travail d'ajustement du programme 2023 en mai 2023 du fait de l'augmentation du nombre d'appuis et de demandes d'accompagnement des établissements sanitaires non certifiés Recrutement d'un Directeur, d'une Assistante et d'un Médecin à temps partiel pour les appuis EIGS
59	Mise en place d'un dispositif d'accompagnement du futur directeur / directrice de la STARAQS	Tous secteurs	Accompagnement mis en place de janvier à septembre 2023

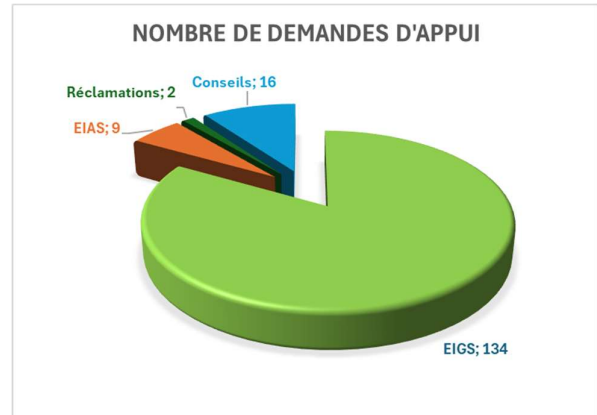
## 5 LE BILAN DES APPUIS AUX EVENEMENTS INDESIRABLES ASSOCIES AUX SOINS

### 5.1 Analyse quantitative de l'ensemble des appuis

L'année 2023 a été marquée par la poursuite de l'augmentation du nombre d'appuis par rapport à l'année 2022 (+ 19 %) en lien avec un plus grand nombre de déclarations par les professionnels de santé et la demande du DREIV d'apporter un appui à des événements indésirables associés aux soins en lien avec des réclamations.

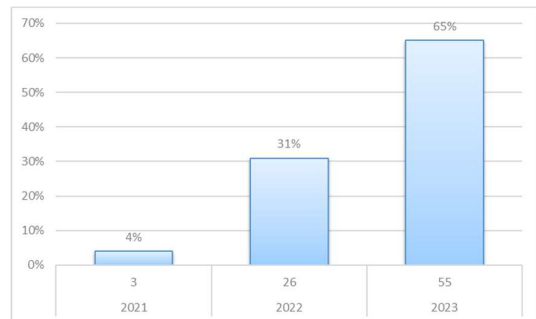
161 nouvelles démarches d'appuis ont été initiées en 2023 dont :

- **134 Evénements Indésirables Graves associés aux Soins.** Une évolution constante depuis 6 ans avec un nombre d'appuis multiplié par 8,5 en 6 ans (16 en 2016)
- **9 Evénements Indésirables Associés aux Soins (EIAS)**
- **2 réclamations** de patient ou de son entourage
- **16 situations** nécessitant du conseil.



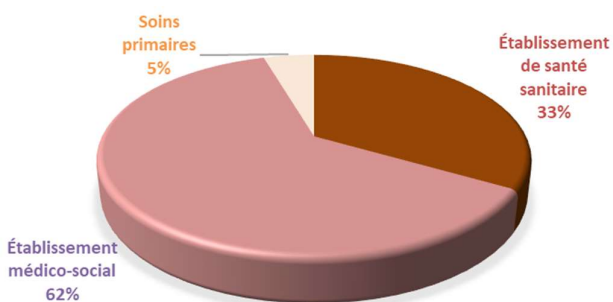
84 réunions analyses d'EIGS ont été réalisées en 2023

Année survenue évènement	Nombre de réunions d'analyses sur 2023	Taux
2021	3	4%
2022	26	31%
2023	55	65%



#### ➤ Répartition des structures demandant un appui

La répartition des secteurs sollicitant un appui est stable par rapport à l'année 2022



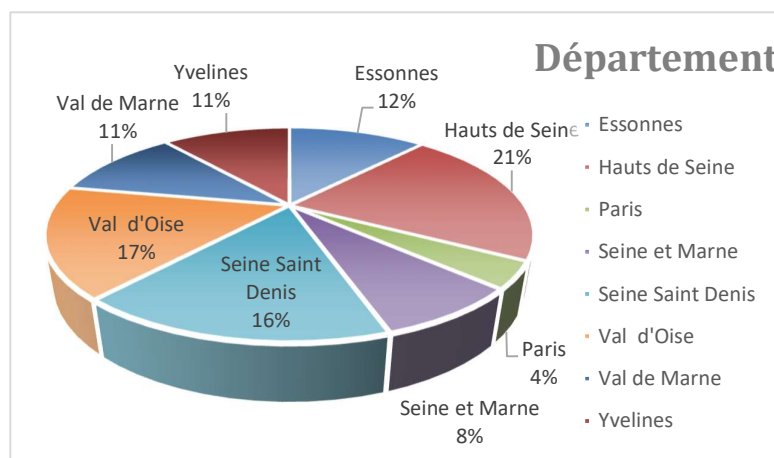
La répartition secteur sanitaire / secteur médico-social poursuit son inversion avec une prédominance des appuis sur le **médico-social**, liée à la mise en œuvre de la démarche d'évaluation de la qualité des ESSMS et à d'autres facteurs : meilleure connaissance de la STARAQS au décours des formations sur les EIGS, animation d'un groupe de travail médico-social, un besoin d'acculturation qualité-sécurité en progression des ESSMS, notamment dans le secteur du handicap.

➤ **Nature des appuis réalisés**

Type d'appui	Nb d'appui
<i>Accompagnement EIGS</i>	134
Accompagnement Volet 1	15
V2 : appui à la préparation de l'analyse des causes	4
V2 : appui à l'animation de RMM par un expert	2
V2 : animation de l'analyse des causes, des barrières et plan d'action	88
V2 : relecture du CR de RMM et / V2, plan d'action	14
Volet 2 insuffisant	11
<i>Accompagnement EIAS</i>	9
Accompagnement à la déclaration	2
Animation de l'analyse des causes, des barrières et plan d'action	6
Relecture du CR de RMM , rapport et plan d'action	1

➤ **Méthode d'analyse utilisée : Méthode ALARM de la HAS**

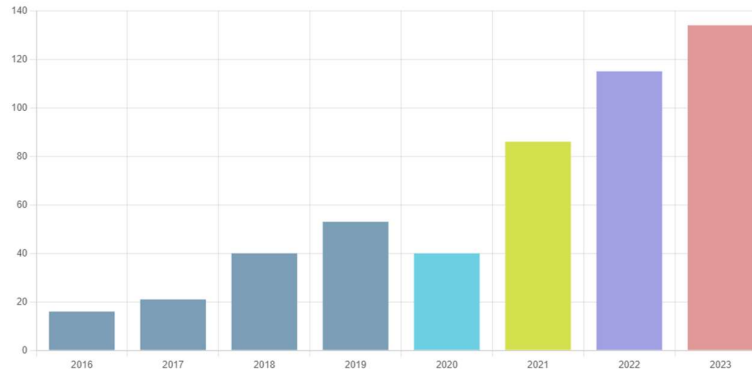
➤ **Répartition des démarches d'appui par département**



A noter une baisse de 8 pts des demandes d'appui du Département 75, de 5 pts des Hauts de Seine et une augmentation de 6 pts des demandes d'appui des départements de Seine Saint Denis et du Val de Marne.

## 5.2 Analyse des demandes en 2023 concernant les EIGS

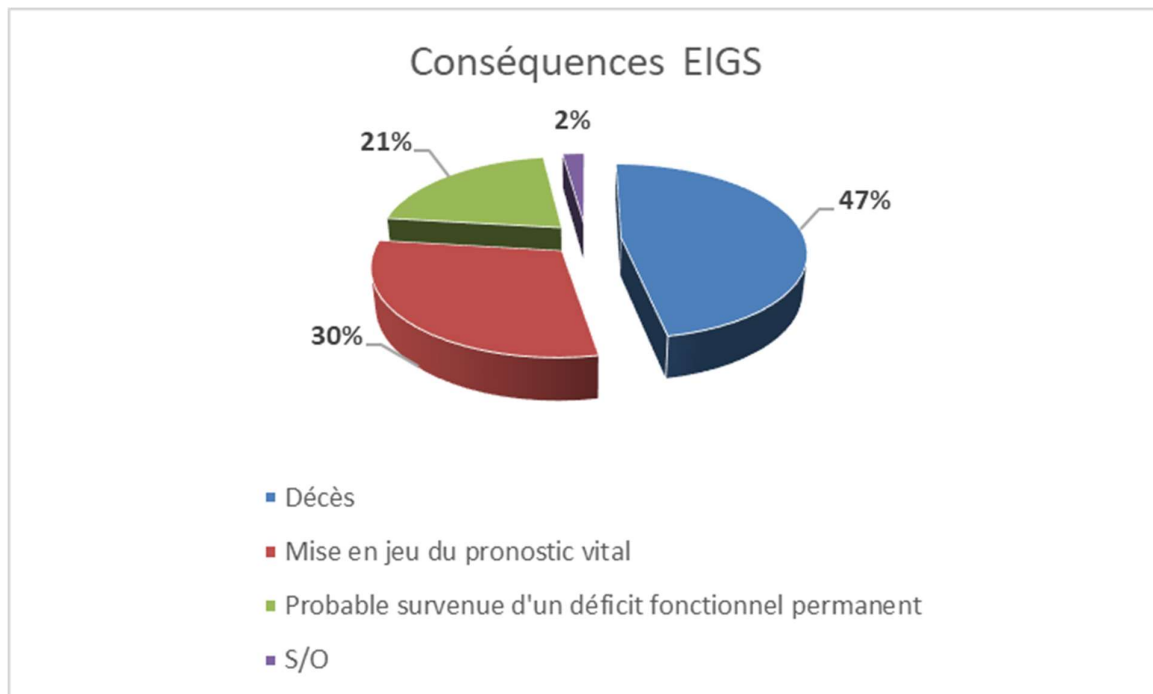
### ➤ Evolution du nombre d'appuis réalisés pour des EIGS depuis 6 ans



L'année 2023 a été marquée par la poursuite de l'augmentation du nombre d'appuis par rapport à l'année 2022 (+ 18 %)

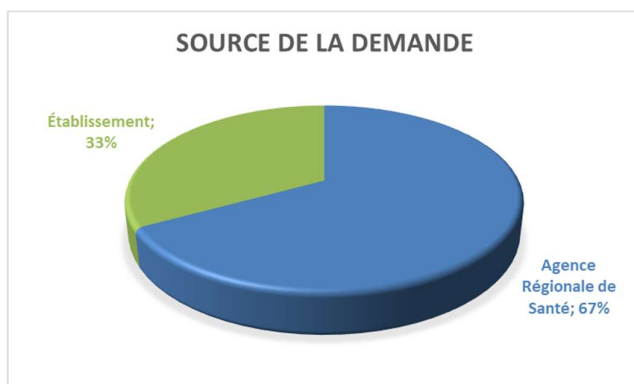
### ➤ Répartition des 134 EIGS par conséquence :

Décès	63	47%
Mise en jeu du pronostic vital	40	30%
Probable survenue d'un déficit fonctionnel permanent	28	21%
S/O	3	2%



➤ **Source des demandes d'appui des 134 EIGS**

Un tiers des demandes d'appuis est demandé directement par les établissements



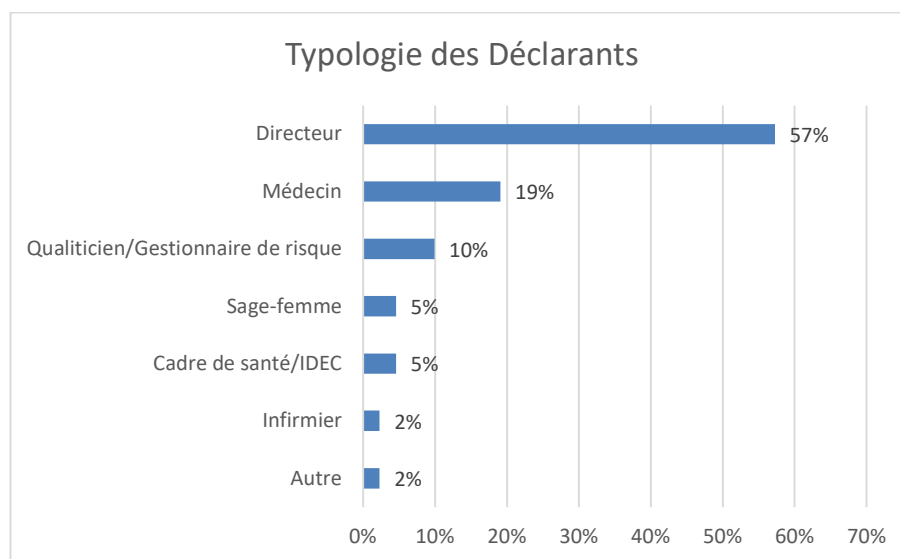
**Commentaires :**

- **91,8%** des demandes d'appuis aux EIGS sont faites lors du volet 1 (Etablissement et ARS). 33% des demandes sont réalisées directement par l'établissement auprès de la STARAQS en amont de la transmission du volet 1 par l'ARS.
- **8,2%** (4 % 2022) des appuis concernent les **volets 2 jugés insatisfaisants** à la demande de l'ARS

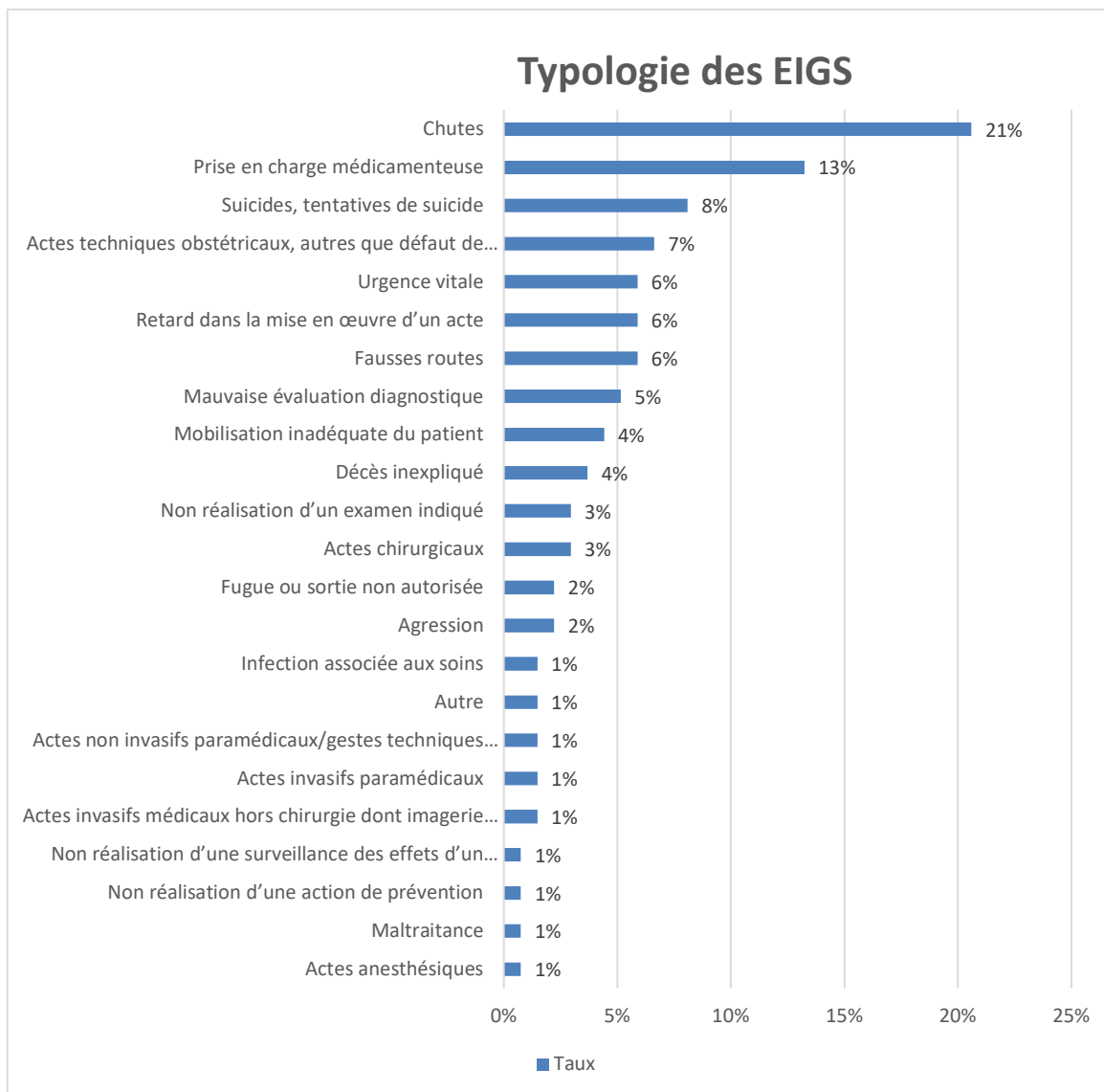
➤ **Répartition des 134 appuis réalisés en 2023 par secteur et par structure**

Établissement médico-social	ESMS Handicap	20	62% (+14pt)
	ESMS Personnes âgées	59	
	Social	1	
	SSIAD	2	
Établissement de santé sanitaire	SSR	4	33% (-12pt)
	Transports SAMU/SMUR/SDIS	3	
	USLD	1	
	MCO	33	
	Santé mentale/psychiatrie	3	
Soins primaires	Soins primaires	6	5% (+3pt)

➤ **Typologie des déclarants**



## ➤ Typologie des EIGS

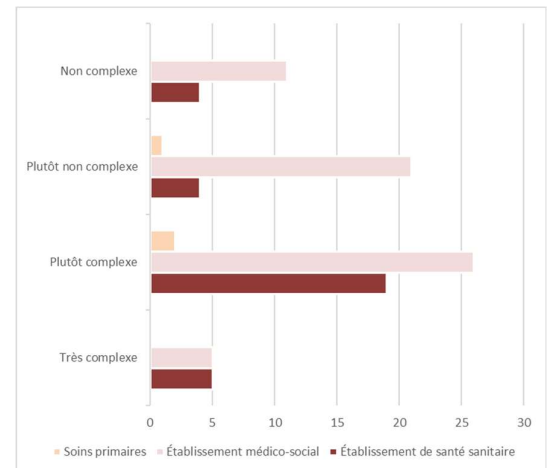


- En haut du classement : **les chutes, les erreurs médicamenteuses, les conduites suicidaires et les actes obstétricaux**, viennent ensuite l'urgence vitale, les retards dans la mise en œuvre d'un acte et les fausses routes (6%). A noter que le nombre d'appuis en obstétrique reste stable en 2023 (ils avaient doublé entre 2021 /2022). Ces 7 thématiques couvrent 67 % des appuis réalisés. Les transports sanitaires sont directement impliqués dans 23 appuis réalisés (SAMU SMUR, Pompiers, ambulances).
- En 2023 le nombre d'appui EIGS concernant des chutes a progressé de 12 pts et ceux concernant la PECM de 6 pts, cette augmentation est à considérer dans le cadre de la forte progression des demandes d'appui du secteur médico-social.
- Nous notons également une baisse de 10 pts des appuis concernant les conduites suicidaires.

### ➤ Complexité des EIGS renseignée dans les 98 volets 2

	Établissement de santé	Établissement médico-social	Soins primaires	Total général
Très complexe	5	5	0	10
Plutôt complexe	19	26	2	47
Plutôt non complexe	4	21	1	26
Non complexe	4	11	0	15

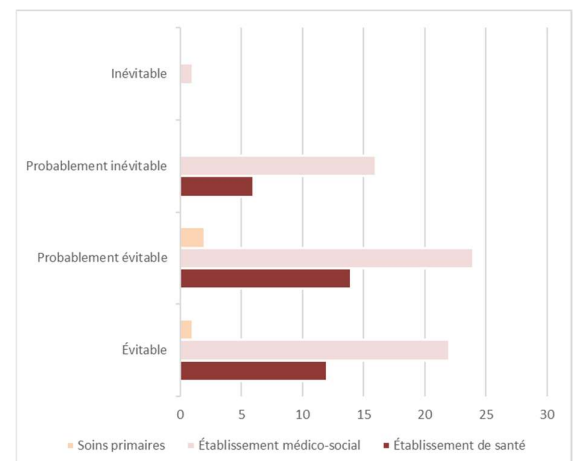
Dans les établissements de santé, les appuis 2023 ont majoritairement concerné des EIGS complexes. Dans le secteur médico-social plus de la moitié des appuis concerne des EIGS sans complexité



### ➤ Évitabilité des EIGS renseignée dans les volets 2

	Établissement de santé	Établissement médico-social	Soins primaires	Total général
Évitable	12	22	1	35
Probablement évitable	14	24	2	40
Probablement inévitable	6	16	0	22
Inévitable	0	1	0	1

Les appuis 2023 ont majoritairement concerné des EIGS Évitable et probablement évitable. Dans le secteur médico-social, un quart des appuis concerne des EIGS probablement inévitable



### ➤ Appuis des EIGS en lien avec d'autres structures d'appui ou des partenaires régionaux

CEPIAS	1
OMEDIT	0
Matérovigilance/Réactovigilance	1
CAP/Toxicovigilance	1
<b>Réseaux périnatalité</b>	<b>10</b>

## ➤ Qualité des déclarations des EIGS en 2022 par région (HAS)

- Les dernières données nationales sont issues du bilan annuel 2022 sur les Évènements indésirables graves associés aux soins (EIGS) de l'HAS:

Nombre de déclarations complètes reçues à la HAS par région et par an

Région de déclaration	Rapport 1 à 3		Rapport 5		Rapport 6	
	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Variation 2021-2022	Total 2017-2022	
Auvergne-Rhône-Alpes	541	440	525	↗↗	1 506	
Bourgogne-Franche-Comté	233	129	114	↘	476	
Bretagne	177	169	109	↘	455	
Centre-Val de Loire	191	78	90	↗	359	
Corse	5	1	3	→	9	
Grand Est	133	120	128	↗	381	
Guadeloupe	18	4	18	↗↗	40	
Guyane	0	0	0	→	0	
Hauts-de-France	197	116	223	↗↗	536	
<b>Île-de-France</b>	<b>528</b>	<b>276</b>	<b>411</b>	<b>↗↗</b>	<b>1 215</b>	
La Réunion*	21	88	45	↘↘	154	

### Une forte augmentation du nombre de déclarations est constatée en Ile de France

- Le nombre de déclarations reçues à la HAS provenant de la région de l'Île de France a augmenté de **48,9%** entre 2021 et 2022 avec 411 EIGS enregistrés durant l'année 2022.

- Le nombre de déclarations sur l'ensemble des régions reçues à la HAS a augmenté de **27 %** entre 2021 et 2022 avec 2 385 EIGS enregistrés durant l'année 2022.

### 52,8% des 411 EIGS déclarés en Ile-de-France sont jugés correctement analysés par l'HAS

- En 2022 la STARAQS a accompagné 113 structures dans l'analyse de leur EIGS. Dans le Rapport de l'HAS 2022, 441 EIGS ont été étudiés et 52,8% sont jugés correctement analysés

ARS à l'origine de la déclaration	Appréciation globale : globalement, l'analyse approfondie de l'EIGS a été correctement réalisée ? (Pas d'accord versus D'accord)				
	1- Pas d'accord		2- D'accord		Total N
	N	%	N	%	
Auvergne-Rhône-Alpes	292	55,62	233	44,38	525
Bourgogne-Franche-Comté	60	52,63	54	47,37	114
Bretagne	33	30,28	76	69,72	109
Centre-Val de Loire	58	64,44	32	35,56	90
Corse	3	100,00	0	0	3
Grand Est	86	67,19	42	32,81	128
Guadeloupe	12	66,67	6	33,33	18
Hauts-de-France	129	57,85	94	42,15	223
<b>Île-de-France</b>	<b>194</b>	<b>47,20</b>	<b>217</b>	<b>52,80</b>	<b>411</b>
La Réunion	24	53,33	21	46,67	45
Martinique	4	66,67	2	33,33	6
Mayotte	0	0	0	0	0
Normandie	22	46,81	25	53,19	47
Nouvelle-Aquitaine	32	50,00	32	50,00	64
Occitanie	106	59,89	71	40,11	177
Pays de la Loire	35	33,65	69	66,35	104
Provence-Alpes-Côte d'Azur	146	45,48	175	54,52	321
Total	1 236	51,82	1 149	48,18	2 385



### 5.3 Focus sur les appuis réalisés en 2023

#### ➤ Focus sur la gestion des situations d'urgences lors d'EIGS en ESMS Handicap

Les ESMS handicap accueillent des personnes fragiles, avec des profils très variés qui engendrent des risques spécifiques. Les professionnels sont confrontés au vieillissement des personnes accueillies et à l'évolution des prises en charges. La médicalisation et le temps de présence IDE sont également très fluctuants en fonction du type d'ESMS. Le turn-over des professionnels, le recours à des vacataires /intérimaires fragilisent les organisations.

La STARAQS a accompagné, en 2023, **18 ESMS handicap** dans l'analyse approfondie des causes d'un EIGS dont les causes portaient sur la gestion de la situation d'urgence.

Sur les **18 EIGS**, 4 n'ont pas été retenus (survenue dans une autre structure, absence de situation d'urgence avec des découvertes a posteriori).

Les **14 EIGS retenus** concernaient :

- 5 types de situations : chute (1), retard de diagnostic (anémie et pneumopathie) (2) , fausses routes (5) et EI médicamenteux (6).
- Le décès a été la conséquence pour 5 EIGS.

Nous avons analysé la **détection de l'évènement / l'alerte**, la **gestion de la situation**, le **recours à un avis médical** et la **surveillance** de la personne.

Concernant l'alerte :

- Elle a été conforme dans 6 situations survenues en présence de professionnels soit infirmier qui ont su réagir soit non infirmier mais connaissant les procédures d'alerte et qui ont pu être guidés.
- Dans 3 situations, l'alerte a été faite par un tiers (résident ou proche), dans 3 cas l'alerte a été tardive lorsque la gravité clinique était importante (coma, ACR) ou par défaut de communication.
- Un défaut d'alerte est présent dans 2 situations par méconnaissance clinique et des signes de gravité (état de choc, détresse respiratoire).

Concernant la gestion de la situation d'urgence :

- Elle a été conforme dans 10 EIGS (médecin présent dans 2 situations uniquement).
- Dans une fausse route, actions réalisées par la mère malgré l'information aux professionnels, dans 3 situations, absence de prise en charge de l'urgence (absence d'évaluation, de surveillance, alerte du 15 plusieurs heures après).

Concernant le recours au 15, à un avis médical, au centre antipoison :

- Il a été sollicité dans 13 cas mais parfois avec un retard important par défaut d'identification de la gravité de la situation.
- L'absence d'avis médical dans les 2 autres cas n'a pas eu de conséquence dommageable pour la personne.

Concernant la prise en charge médicale et la surveillance de la personne:

- 8 personnes ont été prises en charge par le 15 et transférées en milieu hospitalier (aucun décès dans l'ESMS).
- Pour les personnes restées dans la structure, la surveillance a été analysée comme conforme dans 2 cas, et avec un défaut de surveillance dans les autres cas (absence de surveillance, absence de traçabilité)

Au global, seules 5 situations ont été conformes dans l'alerte, la gestion et la surveillance.

Concernant la formation des professionnels aux gestes d'urgences

- Elle est variable selon les ESMS.
- Dans 5 situations où la prise en charge n'était pas conforme, 4 n'avaient pas de professionnel formé.
- Dans 3 structures, la formation était partielle mais le personnel présent lors de l'évènement a su agir.

Les urgences vitales restent rares en ESMS et nécessitent une prise en charge rapide par du personnel formé (ex fausse route, ACR). Les situations cliniques inhabituelles plus fréquentes, le personnel y est moins sensibilisé alors qu'elles nécessitent une surveillance et l'identification d'une aggravation afin d'alerter l'IDE et/ou le médecin.

La publication en septembre 2023 du guide « Conduite à tenir en cas de situations d'urgence et/ou inhabituelles pour les professionnels en ESMS Handicap » répond à ce besoin de formation et d'information pour la prise en charge de situations d'urgence ou l'évaluation de la gravité d'une situation inhabituelle en particulier en dehors des temps de présence IDE.

### ➤ Focus sur les appuis en obstétrique

**12 appuis** ont été sollicités par des services d'obstétrique et / ou de néonatalogie, dont 9 en secteur sanitaire et 3 en soins primaires, dont 1 accouchement accompagné à domicile. Parmi ces 12 appuis, **10 sont des EIGS**

La moitié des demandes d'appui est sollicitée par un Dispositif Spécifique Régional Périnatal (anciennement réseau périnatal), dans les suites directes de la formation réalisée par la STARAQS avec le copil des réseaux périnataux dans le courant de l'année 2023.

- 3 appuis sont directement sollicités par des sage-femmes libérales, dans les suites des actions de formation conduites en lien avec l'URPS sage-femme d'IDF courant 2023.

A noter que d'autres réseaux périnataux privés sollicitent des appuis tels que le réseau SOLIPAM.

Les EIG en obstétrique sont fréquemment multisites (7 EIG / 10) en raison de la classification des maternités, mais aussi complexes de par le retentissement psychologique des décès maternels et périnataux des équipes en charge mère et enfant, mais aussi la pluridisciplinarité et la multiplicité des acteurs de la prise en charge. Ils impliquent fréquemment en début de prise en charge, une sage-femme libérale ou une maternité de type I ou IIA, un vecteur de transport (SAMU, SMUR adulte et pédiatrique, BSPP ou pompiers, ambulance, SMU d'ADP), puis le centre périnatal receveur de type III en obstétrique ou en néonatalogie.

L'analyse de ces EIG montre l'importance de la détection de l'évènement au début de son parcours, par la sage-femme libérale ou la maternité de type I ou IIA. La détection précoce de ces événements est liée à la culture sécurité et la culture du signalement de la structure.

De nombreux freins à cette culture sécurité des soins ont été mis en évidence dans l'« Enquête sur la déclaration des Evènements Indésirables Graves Associés aux Soins » réalisée à la demande de l'ARS auprès des maternités d'Ile-de-France

### ➤ Focus sur les appuis « multisite »

**35 EIGS** en rapport avec un parcours multisite ont été analysés en 2023, soit 26% des appuis totaux.

Les analyses ont porté sur toutes les étapes du circuit de prise en charge, au-delà de l'environnement professionnel immédiat du déclarant.

Elles ont nécessité de réunir lors de la RMM tous les acteurs ayant participé à l'évènement et de partager les causes profondes identifiées, le plus souvent dans des contextes culturels variés.

Ces professionnels peuvent appartenir à plusieurs établissements de santé, à des structures ou établissements médico-sociaux mais aussi aux services de régulation et de transports (SAMU, SMUR, brigade des Sapeurs-pompiers de Paris, SDIS, ambulance privé) ou encore être des professionnels en exercice collectif (Centre de santé, MSP) ou libéraux en soins primaires (sage-femmes, IDEL, médecins, etc.).

La STARAQS a souhaité partager son expérience en rédigeant un guide « RMM « Parcours multisite, Les conditions pour réussir ». [Lien](#)

➤ **Focus sur les appuis impliquant le transport urgent pré-hospitalier, dont les ambulances privées**

Le développement important des appuis concernant des « parcours multisite » a contribué à conduire 23 analyses de cause impliquant un vecteur de transport urgent pré-hospitalier, dont 21 EIG impliquent plusieurs structures.

Ceux-ci concernent les SAMU qui sont à l'origine de 4 déclarations d'EIGS sur le portail national avec demande d'appui à la STARAQS. Les autres déclarations d'EIGS concernent des événements pour lesquels les SMUR adultes et pédiatriques, la Brigade des Sapeurs-Pompiers, les Services Départementaux d'incendie et de Secours, le Service Médical d'Urgence d'ADP, mais aussi 9 transports en ambulance privée sont intervenus dans la prise en charge et ont été enregistrés comme des facteurs contributifs des causes secondaires analysées.

Les EIG qui impliquent des ambulances privées sont toujours déclarés par un autre site que la société d'ambulance elle-même. Quand l'ambulance privée est le seul vecteur de transport impliqué dans l'EIG, les facteurs contributifs sont retrouvés d'une part dans l'adéquation du mode de transport prescrit, les informations communiquées sur l'état du patient au départ du transport par le prescripteur et lors de son arrivée à son lieu de destination, d'autre part dans la surveillance de l'état du patient pendant le transport en raison de la fragilité de sa traçabilité

**5.4 Analyse des EIAS**

9 appuis réalisés en 2023 en lien avec les déclarations sur le formulaire Médico-social de l'ARS IDF

**Nombre d'appuis d' EIAS en fonction des conséquences déclarées**

Accident ou incident lié à une erreur ou à un défaut de soin ou de surveillance	6
Comportement violent de la part des usagers envers d'autres usagers ou du personnel au sein de la structure ainsi que manquement grave au règlement de fonctionnement	1
Tentative de suicide	1
Situation de maltraitance envers les usagers	1

## 5.5 Evaluation de la satisfaction de l'appui réalisé auprès des déclarants

- ▶ Nombre de questionnaires envoyés aux déclarants d'EIGS ou d'EIAS clôturés en 2023 : 84

- ▶ Taux de réponse : 31%



- ▶ **Taux de satisfaction (19 % de satisfait et 81% de très satisfait)**
  - aide au remplissage du volet 2 et à l'élaboration du plan d'actions : entre **80 et 89 % de très satisfait**
  - aide à la gestion de l'événement, apport pédagogique Alarme, remise de documents : **57 à 70 % de très satisfait**
- ▶ **Motifs de satisfaction de l'appui sur site** : pertinence de la démarche d'accompagnement, prise en compte du contexte spécifique de la structure...
- ▶ **Motifs de satisfaction de l'accompagnement pour une RMM** : pertinence de l'analyse, aide à la rédaction du compte rendu, l'impact positif sur l'ensemble des participants...

## 5.6 Actions réalisées en lien avec les principales situations à risque lors des appuis EIGS/EIAS

- Au regard des situations à risque les plus fréquemment déclarées, une démarche de gestion des risques a été mise en place reposant sur :
  - Un programme d'actions engagé par l'ARS IDF avec la participation de la STARAQS sur la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse dans le secteur Personnes âgées, puis en 2023 pour le secteur du Handicap,
  - Des actions régionales conduites par la STARAQS, dans le cadre de son programme d'actions :
    - La réalisation d'une 4<sup>ème</sup> conférence régionale sur la prévention du suicide en septembre 2023 regroupant plus de 160 participants,
    - L'élaboration d'un guide d'analyse approfondie sur les chutes graves,
    - L'élaboration de conduite à tenir en cas de situations d'urgence et/ou inhabituelles en ESMS Handicap
    - La rédaction d'un document sur l'Accouchement Programmé A domicile.

Enfin, la STARAQS a apporté un appui méthodologique dans 2 réclamations nécessitant des analyses de situation particulièrement complexes.

## 5.7 Une démarche d'appui des professionnels de la STARAQS qui performe

La préparation très structurée en amont et notre participation aux réunions d'analyse des causes sur site est notre plus-value car elle permet, par la relation directe avec les différents professionnels présents, une analyse à la recherche des causes profondes de meilleure qualité et par conséquent une proposition de plan d'actions plus efficient. L'analyse sur site de ces cas complexes nécessite l'implication d'un binôme de la STARAQS pour préparer, animer et conduire la réunion, appréhender au mieux les tensions entre les professionnels et les dysfonctionnements rencontrés exprimés et non exprimés qui ont amené la survenue de l'événement.

Trois audits ont été conduits à la demande de l'ARS, dont deux sur le circuit du médicament et de signalement des EIGS dans des structures médico-sociales ce qui est révélateur de ces problématiques communes de ce secteur et un audit dans le cadre d'un décès inexpliqué au sein d'une structure.

L'enquête de satisfaction réalisée auprès des responsables des établissements pour lesquels nous avons apporté un accompagnement montre un taux global de **100 %** de satisfait et très satisfait (aide au volet 2, aide au plan d'actions, apport documentaire...).

Nos pistes d'amélioration portent sur deux points :

- le suivi des plans d'actions car il nécessite un suivi sur du long terme, difficile parfois à réaliser compte tenu de l'importance du turn-over et de la disponibilité des professionnels de terrain,
- le respect du délai réglementaire de trois mois dans l'envoi du volet 2 par les structures : d'une part, les appuis complexes et multisites nécessitent du temps pour disposer des différents acteurs lors de la RMM et d'autre part, les établissements rencontrent de nombreuses difficultés pour rendre disponible les acteurs impliqués dans l'événement compte tenu des contraintes de ressources humaines.

## 5.8 Coordination avec l'ARS

La coordination est assurée au sein de la DVSS Direction Veille et Sécurité Sanitaire de l'ARS Ile de France par le DREIV Département, Réclamations, Évènements Indésirables et Vigilances

La coordination est réalisée par une information par mail concernant les réceptions des demandes d'appui et les dates de réalisation des analyses des appuis.

Aucune réunion de concertation n'a été organisée en 2023 pour des situations complexes par le DREIV avec la participation de la STARAQS,

## 5.9 Formations et retours d'expériences réalisés en lien avec les EIGS

### 5.9.1 Actions de formation

- **Thématiques :**
  - la déclaration des EIGS et la Gestion des EIGS : actions de formation par secteur : MCO et SSR, Psychiatrie, Personnes Agées et Handicap, Périnatal, Urgences
  - la Gestion des risques
  - la prise en charge médicamenteuse en EHPAD, la conciliation médicamenteuse et les risques liés à la déglutition et médicaments
- **Cible :**
  - ESMS : directeurs, médecins coordonnateurs, cadres de santé, IDEC, IDE, AS, pharmaciens, directeurs et responsables qualité et gestion des risques
  - Etablissements de santé : responsables qualité et cadres de santé
  - Etudiants : DU et Master Management de la santé
- **Nombre d'actions réalisées et de professionnels formés :**

Les EIGS : « Faire de votre déclaration d'un EIGS, un atout pour la sécurité des soins » MCO/SSR, Personnes Agées, Handicap, Psychiatrie	11 Séances	323 participants
« Événement Indésirable Médicamenteux » en collaboration avec un pharmacien inspecteur de santé publique en ESMS Handicap	2 séances	106 participants
Webinaire sur les événements indésirables associés aux soins pour les Centres de Santé et les Maisons de Santé Pluriprofessionnelle	1 séance	32 participants
Webinaire sur le critère impératif « Analyse des Evènements Indésirables Associés aux Soins »	1 séance	47 participants
Gestion des risques : La déclaration et l'analyse des EIGS – Master Management Santé – Sainte Anne	1 séance	20 participants
<b>Total</b>	<b>16 Séances</b>	<b>528 participants</b>

Présentation d'un retour d'expérience de l'analyse d'un EIGS ayant fait l'appui de la STARAQs lors de la conférence régionale pour la prévention du suicide

### 5.9.2 Retours d'expérience dans le cadre des actions de formation

Des Retours d'Expériences ont été réalisés dans le cadre des formations :

- à la déclaration et la gestion des événements indésirables graves
- à la formation sur les médicaments et les troubles de la déglutition.

## 6 LES ACTIVITES DE LA STARAQS : APPROCHE PAR SECTEUR ET THEMATIQUE

### 6.1 Le secteur médico-social

LE SECTEUR MEDICO-SOCIAL	
<p><b>Axe du programme STARAQS</b></p> <p><b>Référence aux missions du décret du 25 novembre 2016</b></p>	<p><b>Domaine 1</b> : Appui méthodologique à la déclaration, la gestion, l'analyse des causes immédiates et des causes profondes des EIGS ainsi qu'à l'élaboration du plan d'actions.</p> <p><b>Domaine 2</b> : Appui au déploiement des démarches qualité et gestion des risques</p> <p><b>Missions réglementaires</b></p> <p><b>Mission 1</b> : soutien méthodologique pour la promotion de la déclaration, la gestion et l'analyse des causes immédiates et des causes profondes des événements indésirables graves associés à des soins mentionnés à l'article R. 1413-67 ainsi que pour la mise en place de plans d'actions comprenant les actions correctives et leur évaluation</p> <p><b>Mission 4</b> : L'organisation de formations et d'informations sur la qualité des soins et la sécurité des patients</p>
<b>Objectifs stratégiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Apporter notre expertise à la direction de l'autonomie de l'ARS IDF et un appui aux professionnels de santé des structures médico-sociales</li> <li>▶ Développer la culture sécurité par des actions d'accompagnement EIGS et des actions de formation</li> <li>▶ Produire des outils accessibles aux professionnels de terrain et aux RQGR</li> <li>▶ Renforcer le réseau QGR du médico-social</li> </ul>
<b>Public cible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Secteur : EHPAD et ESMS handicap : directeurs, médecins coordonnateurs, IDEC, cadres de santé et référents QGR</li> </ul>
<b>Collaboration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Direction de l'Autonomie</li> <li>- La Direction de l'Offre de Soins, département politique du médicament et des produits de santé</li> <li>- Les délégations départementales</li> <li>- L'Omedit IDF</li> <li>- Le CREAI Ile de France</li> <li>- Groupe médico-social regroupant plus d'une centaine de référents QGR et référent soins des secteurs personne âgé, handicap et social.</li> </ul>

## LE SECTEUR MEDICO-SOCIAL

<p><b>Actions réalisées</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Deux <b>webinaires de formation</b> à la déclaration et à l'analyse des EIGS ont été réalisés avec un cas pratique en lien avec une chute grave. Pour le secteur du Handicap le 21 septembre 2023 : 22 participants et pour le secteur Personnes Agées le 05 octobre 2023 : 38 participants</li>   <li>▶ Animation d'un <b>groupe médico-social</b> regroupant 120 référents QGR et directions soins des secteurs personnes âgées, handicap et social. 76 groupes ou associations sont représentés, nous avons accueilli des représentants de 18 groupes ou associations supplémentaires.        Organisation de 3 réunions les 16/03/2023, 01/06/2023, 12/10/2023.        Les professionnels ont exprimé lors de la première réunion une forte attente sur des outils en lien avec l'évaluation qualité des ESSMS.        Pour y répondre réalisation d'un sondage sur les thématiques souhaitées, les résultats ont été présentés lors de la seconde réunion et ont conduit à la constitution de 3 groupes de travail en juin 2023 dont les modalités de fonctionnement ont été identiques : première réunion en présentielle, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> en Visio avec un travail en intersession.       <ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupe 1 : accompagné traceur : mise à jour des supports du CAPPs Bretagne avec leur accord (en cours de finalisation)</li> <li>• Groupe 2 : Traceur ciblé : réalisation de quick audit sur les thèmes suivants :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le respect de la liberté d'aller et venir</li> <li>- Participation de la personne lors d'une activité, une animation, une commission</li> <li>- Personnalisation du projet d'accompagnement</li> <li>- Prise en charge de la douleur en ESMS</li> </ul> </li> </ul>           Test par des professionnels du groupe médico-social : retour de 7 associations            Analyse des retours le 28/11/2023            Finalisation et une diffusion début 2024         </li> <li>• Groupe 3 : Evaluation des critères impératifs en lien avec les EI EIGS sur un même format que les quicks audit            Test par les mêmes professionnels que ceux du groupe 2            Analyse des retours le 28/11/2023            Finalisation et une diffusion début 2024</li>   <li>▶ Dans le cadre du programme Prise en Charge Médicamenteuse (PCEM) en EHPAD mené par l'ARS IDF, l'ANAP et Adopale (programme payant pour les EHPAD) : 48 EHPAD engagés             Deux sessions de formation « Médicament et troubles de la déglutition » (26/09/2023 et 14/11/2023) coanimation OMEDIT STARAQs. Poursuite du format en 2 sessions : une théorique, un travail demandé en intersession et une session basée sur les RETEX des EHPAD. 19 professionnels connectés pour la S1, 7 fiches décrivant l'action menée en intersession reçues, 14 professionnels connectés pour la S2.            Taux de participation et de retour plus faible que lors des précédentes années. L'invitation a été envoyée uniquement aux EHPAD engagées contrairement aux années antérieures ou l'ensemble des promotions étaient invitées. Accord pour une diffusion plus large en 2024.</li> </ul>
---------------------------------	--



## LE SECTEUR MEDICO-SOCIAL

Retours très positifs des structures qui souhaitent un maintien de la formation en 2 temps.

Une session de formation évènement indésirable médicamenteux (23/11/2023), coanimation avec un pharmacien inspecteur de santé publique de l'ARS IDF : 65 participants, 100% de satisfaction  
Après accord de l'ARS, envoi de l'invitation au groupe médico-social pour diffusion à leurs EHPAD et non pas uniquement aux EHPAD engagés en 2023.

- ▶ Programme de formation et d'accompagnement à la **sécurisation du circuit du médicament des ESMS Handicap** : *Cf fiche thématique dédiée page 45*)
- ▶ Référentiel **d'évaluation de la qualité des ESSMS** de la HAS :

Organisation de 4 webinaires

- Webinaire de présentation du dispositif avec la participation de la HAS, la DGCS, L'ARS IDF et le CREAI IDF le 7 novembre 2023  
2 RETEX : d'un EHPAD, d'une MAS  
263 participants  
99% de satisfaction
- Webinaire « Evaluation des ESSMS les méthodes : le traceur ciblé » le 16 novembre 2023  
RETEX d'un CAMSP  
218 participants  
97% de satisfaction
- Webinaire « Evaluation des ESSMS les méthodes : l'audit système » le 21 novembre 2023  
RETEX d'un EHPAD  
226 participants  
98% de satisfaction
- Webinaire « Evaluation des ESSMS les méthodes : l'accompagné traceur » le 27 novembre 2023  
RETEX d'un SESSAD  
210 participants  
99% de satisfaction

- ▶ **24 Fiches urgence et handicap** à l'attention des professionnels non médicaux du secteur du handicap adulte.  
Copilotage du projet avec le Dr Rey Quinio de la direction de l'Autonomie de l'ARS IDF. Relectures et finalisation du document en septembre 2023.  
Présentation lors de la réunion du 12 octobre du groupe médico-social francilien, actualité dans la newsletter de la STARAQs  
Présentation lors des « Assises Régionales Accès aux Soins et handicap Avancées et perspectives en Île-de-France » le 15/11/2024

Participation aux **réunions des médecins référents** organisées par le Dr Le Noc Soudani, conseiller médical gériatre à la direction de l'Autonomie de l'ARS Ile de France. Participation aux 7 réunions proposées.

## LE SECTEUR MEDICO-SOCIAL

### Perspectives pour 2024

- ▶ Poursuite du développement du réseau médico-social de RQGR, 3 dates de réunions du groupe médico-social ont été retenues en 2024 et poursuite des groupes de travail sur des thématiques qui seront définies en fonction des attentes des professionnels.
- ▶ Poursuite du programme de formation et d'accompagnement à la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse en EMS Handicap *cf fiche thématique dédiée*
- ▶ Programme de formation et d'accompagnement à la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse en EMS Handicap sans hébergement : forte attente du secteur qui peut actuellement participer à une partie du programme de formation mais qui est concerné par des problématiques et des risques spécifiques. Travail à mener avec l'ARS et l'Omédit IDF pour adapter ArchiMed et certains outils dans un premier temps.
- ▶ Programme de formation à la sécurisation du circuit du médicament en EHPAD : Poursuite des formations sur les EIM et la PECM lors de troubles de la déglutition. Formation complémentaire sur la PECM dans le référentiel qualité des ESSMS de la HAS proposée avec l'Omédit IDF.
- ▶ Formation des professionnels des ESSMS à l'évaluation de la qualité des ESSMS, organisation de 3 webinaires sur les méthodes et un spécifique en fin d'année en fonction de l'actualité sur cette thématique.  
Poursuite de la participation aux travaux de la FORAP sur cette thématique
- ▶ Rédaction d'un guide sur la déclaration et l'analyse des faits de maltraitance en lien avec les travaux menés par la HAS en 2023 sur cette thématique
- ▶ Poursuite de la participation aux réunions des médecins référents organisés par la direction de l'autonomie de l'ARS IDF

## 6.2 Les soins primaires

<b>LES SOINS PRIMAIRES</b>	
<p><b>Axe du programme STARAQs</b></p> <p><i>Référence aux missions du décret du 25 novembre 2016</i></p>	<p><b>Domaine 2</b> : Appui au déploiement des démarches qualité et gestion des risques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Convention de subvention au titre du FIR avec le pôle ville hôpital de la Direction de l’Offre de Soins</li> <li>▶ Axe 1: Un soutien méthodologique à la définition et à la mise en œuvre, dans les structures de soins ambulatoires, les établissements de santé, les établissements ou services médico-sociaux, d'un programme de gestion des risques associés aux soins ;</li> <li>▶ Axe 2: Une expertise en vue d'améliorer la qualité des soins et la sécurité des patients et de prévenir la survenue des événements indésirables associés à des soins, tout au long du parcours de la prise en charge du patient ;</li> </ul>
<b>Objectifs stratégiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Poursuivre la dynamique sur le développement de la qualité et la sécurité des soins dans le secteur des soins primaires, piloté par l’ARS Idf. Ce programme s’inscrit dans la participation à un projet commun d’amélioration de la qualité des structures d’exercice coordonné, centres de santé et maisons de santé et de leur fédération.</li> <li>▶ La STARAQs apportera sa compétence et son expertise sur les principes du travail en équipe, la pertinence des parcours et l’implication des patients à leur prise en charge dans un accompagnement méthodologique sur la conduite de projets en lien avec chacune des parties prenantes en réponse à leurs besoins.</li> </ul>
<b>Public cible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les professionnels libéraux et salariés dans les structures d’exercices coordonnées en ville</li> </ul>
<b>Collaboration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ ARS Ile de France : Département Qualité-Pertinence - Pôle Ville-Hôpital de la Direction de l’Offre de Soins</li> <li>▶ Les professionnels en charge de la qualité et de la sécurité des soins au sein de la FNCS et de la FEMASIF</li> <li>▶ Les URPS</li> <li>▶ La CPAM</li> </ul>
<b>Actions réalisées en 2023</b>	<p>La réalisation du programme d’actions 2023 a été menée avec des nouveaux interlocuteurs à la Fédération Nationale des Centres de Santé et la Fédération des Maisons de Santé de l’Ile-de-France.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Apport de compétence et d’expertise aux responsables des structures d’exercice collectif dans la démarche qualité /gestion des risques des structures d’exercices coordonnées : la Fédération Nationale des Centres de Santé et la Fédération des Maisons de Santé de l’Ile-de-France.</li> <li>▶ Accompagnement méthodologique aux professionnels de terrain des membres de la FNCS et de la FEMASIF</li> </ul>

## LES SOINS PRIMAIRES

### Avec la FNCS :

- ▶ Poursuite de la diffusion de la plate-forme d'auto-évaluation de la qualité et de la sécurité des soins en centre de santé (AQSS) pour les centres de santé en lien avec l'OMEDIT, le Cpias et la FNCS :
  - Organisation d'un webinaire de présentation de l'outil le 17 janvier 2023 (79 inscrits et 46 participants)
  - Organisation d'ateliers d'échanges et de partage de pratiques :
    - ▶ Le 7 mars : 10 inscrits et 8 participants
    - ▶ Le 30 mai : 18 participants
    - ▶ Le 17 octobre : 30 inscrits – 12 participants
- ▶ Promotion du recueil de la satisfaction des patients dans les centres de santé et animation d'ateliers d'échanges et de partage de pratiques :
  - ▶ Le 23 janvier – 5 inscrits et 1 participant
  - ▶ Le 4 avril : 24 inscrits – 15 participants
  - ▶ Le 19 juin – 24 inscrits – 5 participants
  - ▶ Le 10 octobre – 19 inscrits – 6 participants
- ▶ Publication d'un guide sur l'Identitovigilance et qualification de l'Identité Nationale Sanitaire sur le site de la FNCS et de la STARAQS en janvier 2023 avec l'organisation d'un webinaire de présentation le 30 mars (105 inscrits et 75 participants)
- ▶ Promotion du guide Urgence médicale avec l'organisation d'un webinaire de présentation et retour d'expérience d'un CDS le 13 avril 2023 ( 52 inscrits et 30 participants)
- ▶ Promotion de la démarche « Patient traceur diabétique »
  - Organisation d'un webinaire de présentation avec retour d'expérience d'un CDS le 15 juin (45 inscrits et 33 participants)
  - Atelier d'échanges et de partage de pratiques le 21 novembre (9 inscrits et 4 participants)
- ▶ Intervention lors d'une journée de la formation PACTE pour présenter la STARAQS et les différents travaux réalisés avec la FNCS auprès des coordonnateurs inscrits à cette formation

### Avec la Fémasif :

- ▶ Co- animation d'une formation de référents qualité en MSP
  - Webinaire d'information et de présentation de la démarche le 21 mars
  - 1ère journée de formation le 20 avril ( 14 équipes – 15 participants)
  - 2ème journée de formation le 8 juin
  - 3ème journée de formation le 16 novembre
  - Bilan de la formation et élaboration d'un questionnaire de satisfaction pour les participants le 13 décembre
    - ▶ Envoi et analyse du questionnaire en 2024 – Les participants étaient très satisfaits de cette formation, (contenu, durée, modalités d'animation) et recommanderaient cette formation à d'autres MSP

LES SOINS PRIMAIRES	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Formation des professionnels à la déclaration et à l'analyse des EIGS en soins primaires               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation d'un webinaire de 2 heures à destination des MSP et des CDS – 60 inscrits – 32 participants</li> </ul> </li> <li>▶ Participation au groupe de travail FORAP Soins de ville</li> </ul> <p><b>l'URPS Sage-femme IDF</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Actions de formation à la déclaration des évènements indésirables auprès de l'URPS sage-femme IDF :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• En co-construction avec l'URPS sage-femme d'IDF, la STARAQS a conduit un premier webinaire le 14/02/23 pour présenter les principes de l'analyse des EI – EIAS – EIG et le contexte réglementaire qui s'applique aux sage-femmes libérales. 77 inscrits et 50 participants</li> <li>• Un 2ème webinaire organisé conjointement avec l'URPS sage-femme IDF et un réseau périnatal le 21/11/23, a permis à une sage-femme libérale de témoigner et de présenter l'analyse de son EIG. 30 inscrits et 14 participants</li> </ul> </li> </ul>
<b>Perspectives pour 2024</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Participation au comité de pilotage de l'ARS sur les soins primaires de la direction de l'offre de soins</li> <li>▶ Formation des professionnels à la déclaration et à l'analyse des EIGS en soins primaires (CDS et MSP)</li> <li>▶ Poursuite de l'accompagnement des professionnels et des équipes des structures d'exercice collectif dans la démarche qualité gestion des risques en collaboration avec les acteurs régionaux (la Fédération Nationale des Centres de Santé et la Fédération des Maisons de Santé de l'Ile-de-France, ...)               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Poursuite des ateliers d'échanges et de partage de pratiques organisés avec la FNCS (satisfaction patient, AQSS, Patient traceur diabétique)</li> <li>○ Participation de la STARAQS à la formation "référénts qualité" des MSP, pilotée par la FEMASIF dans le cadre de l'ACI MSP</li> </ul> </li> </ul>

## 6.3 Le secteur sanitaire

### 6.3.1 La démarche de certification en Etablissements de santé

LA DEMARCHE DE CERTIFICATION	
<p><b>Axe du programme STARAQS</b></p> <p><b>Référence aux missions du décret du 25 novembre 2016</b></p>	<p><b>Domaine 2</b> : Appui au déploiement des démarches qualité et gestion des risques.</p> <p><b>Domaine 3</b> : Appui des établissements à la certification</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Cette mission est financée à la demande de la DOS</li> <li>▶ Un soutien méthodologique à la définition et à la mise en œuvre, dans les structures de soins ambulatoires, les établissements de santé, les établissements ou services médico-sociaux, d'un programme de gestion des risques associés aux soins</li> </ul>
<b>Objectifs stratégiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Accompagner les professionnels des établissements de santé dans l'appropriation des enjeux, des attendus et des méthodes d'évaluation de la nouvelle certification</li> </ul>
<b>Public cible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les directeurs et les équipes en charge de la certification en Etablissement de santé , les présidents de CME...</li> <li>▶ Les pilotes en charge d'une thématique ou d'une action</li> </ul>
<b>Collaboration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ La Direction de l'offre de soins de l'ARS IDF</li> <li>▶ La Haute Autorité de Santé</li> <li>▶ Le Groupe de travail Certification de la FORAP</li> </ul>
<b>Actions réalisées</b>	<p><b>Accompagner l'appropriation de la nouvelle certification :</b> Les actions conduites par la STARAQS au cours de l'année ont été les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>Réalisation de 2 webinaires d'information générale</b> sur la certification à destination des établissements de santé d'Ile de France avec intégration des actualités, notamment les évolutions du référentiel. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ces webinaires ont eu lieu les 22 mars avec 53 inscrits et 44 participants et le 11 octobre avec 101 inscrits et 70 participants.</li> </ul> </li> <li>▶ <b>Réalisation d'un webinaire de retour d'expérience</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le webinaire a été consacré au retour d'expérience de la STARAQS issu de l'accompagnement des établissements certifiés sous conditions. Il a été co-animé avec Yann Barreau, capitaine de région à la HAS. Il a eu lieu le 31 mai 2023 avec 106 inscrits et 65 participants.</li> </ul> </li> <li>▶ <b>Réalisation de 2 webinaires sur la gestion des fiches anomalies :</b> risques, motifs de déclenchement et gestion de la fiche anomalie pendant et après la visite. Ces webinaires ont eu lieu le 5 avril (41 participants sur 47 inscrits) et le 22 novembre (48 inscrits – 14 participants)</li> </ul>

LA DEMARCHE DE CERTIFICATION	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>Réalisation d'un webinaire sur le critère impératif EIGS</b> le 19 avril (60 participants sur 78 inscrits)</li> <li>▶ <b>Participation à l'élaboration de différents outils</b> d'aide à l'appropriation de la nouvelle certification en collaboration avec les autres SRA au sein de la FORAP.</li> <li>▶ <b>Promotion et diffusion de ces outils partagés par la FORAP</b> aux adhérents des SRA. Dans la continuité des outils créés et diffusés en 2022, les outils créés et diffusés en 2023 en suivant les actualisations du référentiel sont les suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Outil d'appropriation du manuel de la nouvelle Certification</i>, actualisé suite à la parution de la version 2024 du référentiel</li> <li>• <i>Des Fiches mémo sur les critères impératifs</i></li> <li>• <i>Des grilles d'entretien pour la réalisation des traceurs ciblés</i></li> <li>• <i>Outil de recueil des observations</i></li> </ul> </li> </ul>
<b>Perspectives pour 2024</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Poursuite de l'accompagnement à l'appropriation de la démarche de certification pour les établissements devant passer leur visite de certification en 2024 et 2025 en réalisant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 webinaires d'informations générales intégrant les dernières actualités</li> <li>• 2 webinaires de retour d'expérience</li> </ul> </li> <li>▶ Poursuite de la réalisation d'outils en partenariat avec les autres SRA au sein de la FORAP</li> <li>▶ Réalisation d'une enquête auprès des établissements ayant bénéficiés d'un accompagnement par la STARAQS suite à une décision de certification péjorative</li> <li>▶ Participation et intervention dans le cadre d'une journée régionale organisée par l'ARS.</li> </ul>

### 6.3.2 L'accompagnement des Etablissements de santé certifiés sous conditions

L'ACCOMPAGNEMENT DES ETABLISSEMENTS CERTIFIES SOUS CONDITIONS	
<b>Axe du programme STARAQS</b> <b>Référence aux missions du décret du 25 novembre 2016</b>	<b>Domaine 3</b> : Appui des établissements à la certification <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Poursuivre la démarche d'appui à la nouvelle certification des établissements de santé V2020</li> </ul>
<b>Objectifs stratégiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Apporter un appui méthodologique aux établissements visés par une décision péjorative de certification en vue de les accompagner pour leur nouvelle visite afin d'obtenir une décision de certification .</li> <li>▶ Accompagner l'appropriation des enjeux, des attendus et des méthodes d'évaluation de la nouvelle certification</li> </ul>
<b>Public cible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les directeurs, les responsables qualité et les équipes d'encadrement en charge de la certification en Etablissements de santé , les présidents de CME...</li> </ul>
<b>Collaboration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ La Direction de l'offre de soins de l'ARS IDF</li> </ul>
<b>Actions réalisées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Démarche d'accompagnement auprès des établissements ayant une décision de certification péjorative en quatre étapes :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>le lancement de l'accompagnement</b> : après accord de l'établissement réunion de préparation et d'échange avec la DOS, la DD, l'établissement et la STARAQS</li> <li>• <b>une phase diagnostic</b> : la réalisation d'une synthèse à partir d'une analyse du rapport long (résultats des critères, fiches anomalies et la réponse de l'établissement à la réception du pré-rapport) et rédaction d'un bilan précisant les points forts et les points faibles et la stratégie à adopter pour accompagner l'établissement</li> <li>• <b>une réunion de lancement</b> avec l'établissement avec une réunion sur site pour poser les principes de notre accompagnement, analyser la situation et proposer une stratégie en fonction de ses ressources et de la temporalité et lancer l'élaboration d'un plan d'action.</li> <li>• <b>le suivi de l'établissement</b> se déroule sur une période d'environ une année. Il s'appuie sur un accompagnement personnalisé prenant en compte les ressources et le contexte de l'établissement. Il porte sur le suivi du plan d'actions et la préparation à la nouvelle visite et des conseils pratiques pour se préparer à la visite des experts-visiteurs.</li> </ul> </li> </ul>



## L'ACCOMPAGNEMENT DES ETABLISSEMENTS CERTIFIES SOUS CONDITIONS

### Actions réalisées

Il consiste en :

- des réunions de suivi régulières en visioconférence et/ou sur site avec les acteurs clés : gouvernance, service qualité, CME encadrement...
- la mise à disposition d'un tableur, outil reprenant l'intégralité des éléments d'évaluation du référentiel avec les résultats de l'établissement afin de les aider dans l'actualisation et le suivi de leur PAQSS,
- des conseils méthodologiques et opérationnels,
- l'explication des attendus de la HAS sur les critères et éléments d'évaluation,
- des actions de sensibilisation ciblées selon les besoins,
- des conseils à la rédaction de documents (note de contexte, diaporama d'ouverture...)
- et des conseils pratiques pour se préparer à la visite des experts-visiteurs.

▶ Appui méthodologique des établissements sous conditions :

18 établissements ont été accompagnés au cours de l'année 2023 dont :

- **4 établissements privés à but lucratif suivis en 2022 ont eu leur nouvelle visite au cours de l'année 2023 :**

- ▶ Clinique de Tournan visite en avril,
- ▶ Clinique Geoffroy Saint Hilaire visite en juillet ,
- ▶ Hôpital privé de Vitry visite en juin ,
- ▶ Clinique Saint Rémy les Chevreuses en décembre

➤ Geoffroy Saint Hilaire et Tournan ont été certifiés

➤ L'Hôpital Privé de Vitry n'a pas été certifié. Son accompagnement a été poursuivi (rapport reçu en novembre) en accord avec l'ARS et l'établissement. L'accompagnement 2023 a consisté en la formalisation d'un plan d'actions structuré en rapport avec les points à améliorer ayant amené à la décision négative de la HAS et l'accompagnement de l'établissement dans la rédaction de sa demande de recours gracieux adressée à la HAS en janvier 2024

Le résultat de la Clinique Saint Rémy les Chevreuses est en attente.

<b>L'ACCOMPAGNEMENT DES ETABLISSEMENTS CERTIFIES SOUS CONDITIONS</b>	
<b>Actions réalisées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>2 établissements publics dont l'accompagnement a débuté fin 2022 et s'est poursuivi en 2023</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Le Centre Hospitalier Théophile Roussel, visite en janvier 2024</li> <li>▶ Hôpital de pédiatrie et de rééducation de Bullion , visite en janvier 2024</li> </ul> </li>   <li>• <b>12 établissements ont vu leur accompagnement débuté au cours de l'année 2023 avec des visites programmées en 2024</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <i>Etablissements publics :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Centre Hospitalier Inter-communal Robert Ballanger</li>   <li>➤ Centre Hospitalier François Quesnay</li> <li>➤ Centre Hospitalier Inter-communal de Meulan les Mureaux</li> <li>➤ Centre Hospitalier de Rambouillet</li> <li>➤ Centre Hospitalier de la Mauldre</li> <li>➤ Hôpitaux de Saint Maurice</li> </ul> </li>   <li>▶ <i>Etablissements privés à but lucratif :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Clinique Saint Louis</li> <li>➤ Clinique Saint Faron</li> <li>➤ Centre d'auto-dialyse Georges Laure</li> <li>➤ Centre d'auto-dialyse de Bois Colombes</li> </ul> </li>   <li>▶ <i>Etablissements privés à but non lucratif :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Centre de Rééducation Le Brasset</li> <li>➤ Hôpital de jour Lionnel Vidart</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>
<b>Perspectives pour 2024</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Poursuite de l'accompagnement des établissements avec une décision de certification péjorative avec un ajustement de la charge de travail en raison <ul style="list-style-type: none"> <li>• de la durée de chaque accompagnement</li> <li>• du nombre d'accompagnements en cours</li> </ul> </li> <li>▶ Le nombre d'accompagnement prévu pour l'année 2024 est estimé à une vingtaine par la HAS (environ 10 à 15 % des établissements dont les rapports sont publiés au cours de l'année 2024).</li> </ul>

### 6.3.3 Culture de sécurité en établissement sanitaire Enquête en Ile de France

CULTURE DE SECURITE EN ETABLISSEMENT SANITAIRE ENQUETE EN ILE DE FRANCE	
<p><b>Axe du programme STARAQS</b></p> <p><b>Référence aux missions du décret du 25 novembre 2016</b></p>	<p><b>Domaine 1</b> : Appui méthodologique à la déclaration, la gestion, l'analyse des causes immédiates et des causes profondes des EIGS ainsi qu'à l'élaboration du plan d'actions</p> <p><b>Domaine 2</b> : Appui au déploiement des démarches qualité et gestion des risques</p> <p><b>Domaine 3</b> : Appui des établissements à la certification</p> <p><b>Domaine 4</b> : Développement partenariat en région</p> <p>▶ Axe : Coordonner et assurer la participation des ES d'Ile de France à l'enquête nationale</p> <p>Promotion de la déclaration des EIGS dans le cadre de la démarche nationale organisée par la HAS et la FORAP</p>
<b>Objectifs stratégiques</b>	▶ Poursuivre le déploiement de la démarche qualité et gestion des risques dans les établissements
<b>Public cible</b>	▶ Etablissements de santé de l'Ile de France
<b>Collaboration</b>	▶ HAS & FORAP
<b>Actions réalisées</b>	<p>▶ Conduite de l'enquête « Culture de Sécurité des soins en établissement de santé : Mesurer, comprendre et agir »</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Période de recueil : 1<sup>er</sup> mai au 30 juin 2023</li> <li>• 709 établissements participants sur les 14 régions</li> <li>• <b>Nombre établissements participants en Ile de France</b>: 105, environ 27 % des établissements du territoire,</li> <li>• <b>15 984 professionnels franciliens</b> ont été sollicités lors de la "Campagne nationale conduite en mai et juin 2023, avec un recueil de 8980 réponses.</li> <li>• 12,5% des établissements participants sont publics, 69,2% sont privés</li> </ul> <p>▶ Les résultats montrent que les 3 dimensions les plus développées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « Le travail en équipe » à 73%</li> <li>• « Les attentes et actions des supérieurs hiérarchiques concernant la sécurité des soins » à 68%</li> <li>• « Liberté d'expression » à 59%</li> </ul> <p>▶ Les résultats montrent que les 3 dimensions les moins développées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les « Ressources humaines » à 30%</li> <li>• La « Réponse non punitive à l'erreur » à 35%</li> <li>• Le « Travail d'équipe entre les services de l'établissement » à 40%</li> </ul> <p>▶ <b>Webinaire de restitution régional</b> réalisé le 26 Septembre 2023 avec le RETEX de l'Hôpital Forcilles 63 participants sur 102 inscrits</p>
<b>Perspectives pour 2024</b>	Participation à l'élaboration d'un rapport national de la campagne Mettre à disposition des adhérents l'enquête dans le cadre de leur démarche de certification

### 6.3.4 L'accompagnement des établissements et des professionnels de la périnatalité

<b>L'ACCOMPAGNEMENT DES ETABLISSEMENTS ET DES PROFESSIONNELS DE LA PERINATALITE</b>	
<p><b>Axe du programme STARAQS</b></p> <p><b>Référence aux missions du décret du 25 novembre 2016</b></p>	<p><b>Domaine 1 :</b> Appui méthodologique à la déclaration, la gestion, l'analyse des causes immédiates et des causes profondes des EIGS ainsi qu'à l'élaboration du plan d'actions</p> <p><b>Domaine 2 :</b> Appui au déploiement des démarches qualité et gestion des risques.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Axe 1 : Promouvoir la déclaration et l'analyse des événements indésirables graves déclarés et la gestion de la situation en périnatalité</li> <li>▶ Axe 2 : Poursuivre le déploiement de la démarche qualité et gestion des risques dans les réseaux périnataux</li> <li>▶ Axe 3 : Améliorer la qualité de l'analyse des EIGS lors des accouchements à domicile</li> </ul> <p>Les actions s'inscrivent dans le cadre de la Stratégie nationale de santé 2018-2023 et le niveau de mortalité périnatale en IDF supérieure à la moyenne nationale</p>
<b>Objectifs stratégiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Poursuivre le déploiement de la démarche qualité et gestion des risques dans les réseaux périnataux</li> <li>▶ Promouvoir la déclaration et l'analyse des événements indésirables graves déclarés et la gestion des risques en périnatalité</li> </ul>
<b>Public cible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Professionnels des maternités de l'île de France : chef de service, responsable médical de maternité, sage-femme coordonnatrice, coordinatrice sage-femme, cadre de santé, responsable qualité</li> </ul>
<b>Collaboration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les Réseaux de santé périnatalité de l'île de France</li> </ul>
<b>Actions réalisées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>Formation des COFIL des réseaux de santé périnataux à la conduite de RMM</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La STARAQS a organisé une journée dédiée aux COFIL des réseaux périnataux intitulée « Coordonner et animer la gestion des risques pour sécuriser le parcours en obstétrique » le 13 juin 2023 à Paris 14ème.</li> <li>• Les 7 réseaux de la région étaient présents avec leur COFIL et leur coordinatrices sage-femme, pour se former au pilotage et l'organisation de la gestion des risques en lien avec les partenaires régionaux, connaître les acteurs du système de gestion des risques et les attendus de la GDR, et appréhender les outils de GDR</li> <li>• A l'appui des résultats de chaque réseau périnatal de l'enquête « Difficultés et freins à la déclaration d'Evènements Indésirables Graves Associés aux Soins (EIGS) - auprès des maternités d'Ile-de-France » conduite par la STARAQS, les réseaux périnataux ont identifié des objectifs d'amélioration de la déclaration des EIG dans leur secteur.</li> </ul> </li> </ul>

## L'ACCOMPAGNEMENT DES ETABLISSEMENTS ET DES PROFESSIONNELS DE LA PERINATALITE

<b>Actions réalisées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>Enquête sur les difficultés et les freins à la déclaration en périnatalité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'enquête est réalisée dans la continuité des deux enquêtes conduites en 2022 ciblées sur les établissements de santé et les établissements médico-sociaux non déclarant des Evénements Indésirables Graves associés aux Soins (EIGS) sur le portail national de signalement des évènements sanitaires indésirables. Elle est conduite auprès de 100% des maternités d'Ile-de-France, diffusée par la STARAQS et par les réseaux de santé en périnatalité d'IDF auprès des directeurs, responsables assurance qualité, responsables médicaux et à l'encadrement des sage-femmes.</li> <li>• Le recueil a eu lieu du 1er mars au 30 avril 2003.</li> <li>• Les résultats sont analysés selon les caractéristiques suivantes des maternités : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le statut : public, privé, ESPIC</li> <li>○ Le type de maternité : I, IIA, IIB, III</li> <li>○ L'activité : de moins de 1000 à plus de 4000 naissances / an</li> <li>○ Le statut de déclarant ou non déclarant d'EIGS sur le portail national depuis la base de données de l'ARS IDF</li> </ul> </li> <li>• Le taux de réponse des 78 maternités est de 58%.</li> <li>• Les résultats montrent : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La définition des événements à déclarer est un frein rapporté par 100% des répondants</li> <li>○ Les établissements qui ne déclarent pas d'EIGS disent bénéficier de moins de ressources auprès de leur siège / direction et d'expertise clinique internes à la maternité</li> <li>○ L'ensemble des répondants sollicite les réseaux périnataux, les maternités de type I davantage que les autres De ressources méthodologiques et d'expertise clinique pour les maternités non déclarantes d'EIGS et pour les maternités de type I ou ayant une moindre activité</li> <li>○ D'accompagnement pour les maternités déclarantes d'EIGS et les maternités de type III ou avec une activité importante, compte tenu de la complexité des EIGS en lien avec la multiplicité des acteurs dans les parcours patients.</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>
--------------------------	---

L'ACCOMPAGNEMENT DES ETABLISSEMENTS ET DES PROFESSIONNELS DE LA PERINATALITE	
<b>Actions réalisées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Un document « Accouchement Accompagné à Domicile (AAD) - Points de vigilance »               <ul style="list-style-type: none"> <li>• La STARAQS invite à examiner la pratique de l'AAD selon une approche de gestion des risques, compte tenu de l'augmentation des demandes.</li> <li>• Ce document expose les points de vigilance identifiés lors de RMM réalisées suite à des EIGS en lien avec un AAD, déclarés par les sage-femmes libérales, avec la collaboration avec de Réseaux de santé en Périnatalité franciliens.</li> <li>• Ce document est disponible sur le site de la STARAQS et s'adresse aux professionnels :                   <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sage-femmes qui pratiquent l'AAD,</li> <li>○ Professionnels de la prise en charge en amont et en aval,</li> <li>○ Réseaux de santé en Périnatalité,</li> <li>○ Associations professionnelles AAD.</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>▶ <b>Une intervention lors de la journée des encadrants du réseau RPVO</b> concernant les résultats de l'enquête « Déclaration d'Evènements Indésirables Graves Associés aux Soins (EIGS) auprès des maternités d'Ile-de-France</li> </ul>
<b>Perspectives pour 2024</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Organiser une journée régionale des réseaux de santé en périnatalité et poursuivre la promotion de la déclaration des EIG notamment auprès des maternités non-déclarantes.</li> <li>▶ Poursuivre l'accompagnement en termes de formation des Réseaux de santé en périnatalité sur la montée en compétence pour l'analyse des EIGS</li> <li>▶ Contribuer au déploiement de l'étude « Améliorer les connaissances sur mortalité périnatale pour la réduire » en Ile de France</li> </ul>

## 7 LES ACTIONS EN LIEN AVEC LES SITUATIONS A RISQUE

### 7.1 La Prise en charge médicamenteuse en ESMS Handicap

PROGRAMME DE FORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES EMS HANDICAP A LA SECURISATION DE LA PECM	
<p><b>Axe du programme STARAQS</b></p> <p><b>Référence aux missions du décret du 25 novembre 2016</b></p>	<p><b>Domaine 1</b> : Appui méthodologique à la déclaration, la gestion, l'analyse des causes immédiates et des causes profondes des EIGS ainsi qu'à l'élaboration du plan d'actions</p> <p><b>Domaine 2</b> : Appui au déploiement des démarches qualité et gestion des risques.</p> <p><b>Domaine 4</b> : Développement partenariat en région</p> <p>▶ <b>Axe</b> : Appui à la mise en œuvre des démarches qualité et gestion des risques liés à la prise en charge médicamenteuse dans le secteur médicosocial</p>
<b>Objectifs stratégiques</b>	▶ Développer un programme de formation et d'accompagnement à la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse
<b>Public cible</b>	▶ Les managers et les professionnels du terrain des ESMS Handicap de l'Île de France
<b>Collaboration</b>	<p>▶ L'ARS IDF : Direction de l'autonomie</p> <p>▶ L'Omédit Ile de France</p>
<b>Actions réalisées</b>	<p>▶ Membre du <b>COFIL</b> « Médicaments et Handicap », participation au COFIL organisé par l'Omédit le 06/02/2023</p> <p>▶ <b>Déploiement du programme de formation</b> auprès des 89 structures engagées</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evènement indésirable médicamenteux : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Coanimation avec un pharmacien inspecteur de santé publique de l'ARS IDF 2 sessions les 07/03/2023 et 14/09/2023, 106 participants de 70 ESMS, 99% de satisfaction globale.</li> </ul> </li> <li>• Médicament et troubles de la déglutition : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Coanimation l'OMEDIT IDF : 2 formations en 2 sessions chacune (21/03/2023 et 23/05/2023, 15/09/2023 et 19/10/2023), 87 participants de 56 ESMS. 22 fiches décrivant le travail mené en intersession.</li> </ul> </li> <li>• Plan d'actions ArchiMed : 2 sessions les 18/04/2023 et 09/11/2023, 31 participants de 26 ESMS.</li> <li>• Référentiel HAS et PECM : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Coanimation avec l'OMEDIT IDF 3 sessions les 05/01/2023, 08/06/2023 et 05/12/2023, 97 participants de 59 ESMS, 100% de satisfaction globale.</li> </ul> </li> <li>• Formation PECM « prescripteur » : une réunion avec l'Omédit sur le format permettant de répondre au mieux aux attentes des professionnels. Projet suspendu avec la diminution du budget STARAQS</li> </ul>

## PROGRAMME DE FORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES EMS HANDICAP A LA SECURISATION DE LA PECM

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>Déploiement du programme d'accompagnement des ESMS Handicap</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de l'accompagnement des EMS Handicap : sélection, modalités d'accompagnement et calendrier</li> <li>• 10 structures attribuées à la STARAQS après évaluation des candidatures avec l'Omédit, 2 accompagnements finalisés selon le programme initial (visite sur site puis deux réunions de suivi). Information en juin 2023 d'une baisse du budget de l'ARS conduisant à une adaptation des accompagnements en cours et à l'annulation de 2 accompagnements encore non initiés. <ul style="list-style-type: none"> <li>– Pour les 6 structures dont l'accompagnement était en cours (visite sur site réalisée) programmation d'une réunion de suivi au lieu de 2 en adaptant le calendrier (RDV initiaux repoussés pour permettre aux structures d'avancer dans leur démarche).</li> <li>– 7 accompagnements finalisés au 31/12/2023, la réunion de suivi du 8ème établissement a été repoussé à février 2024 à la demande du référent (mise en place d'un nouveau dispositif de PDA)</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>▶ <b>Webinaire de lancement pour le programme 2024</b> repoussé à janvier 2024 avec le changement de directrice de l'Omédit en novembre 2024. Réunion ARS Omédit STARAQS en décembre sur un adaptation du modèle ANAP EHPAD au secteur Handicap. Transmission des documents EHPAD par l'Omédit. réflexion à poursuivre en 2024.</li> <li>▶ <b>Boite à outils</b> : relecture des supports élaborés par l'OMEDIT sur le parcours d'habilitation d'aide à la prise, des fiches mémo sur des voies d'administration (oculaire, cutanée), procédure circuit du médicament.</li> <li>▶ <b>ArchiMed handicap V2</b> : relectures de la nouvelle version qui tient compte des attendus du référentiel qualité des ESSMS de la HAS et des retours des accompagnements 2022, 2023.</li> </ul>
<p><b>Perspectives pour 2024</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Participation au Copil PECM Handicap</li> <li>▶ Participation à l'élaboration de support et à l'animation de la formation PECM prescripteur</li> <li>▶ Programme de formation 2024 : organisation, animation de 11 sessions de formations sur les thématiques : Evènement indésirable médicamenteux, médicaments et déglutition, Plan d'action d'amélioration, référentiel HAS et PECM, PECM prescripteur</li> <li>▶ Accompagnement personnalisé Réflexion en cours sur l'adaptation du modèle PECM EHPAD par l'ANAP au secteur du Handicap avec hébergement. Maintien d'un accompagnement selon le programme initial (Visite et 2 réunions de suivi) au premier semestre pour un nombre de structure à établir (probablement 7) selon la charge de travail pour l'élaboration et l'animation de la version test type ANAP qui pourra être déployée au second semestre.</li> <li>▶ Participation à la relecture de documents de la boite à outils, de support de formation (ex : PECM SSIAD)</li> </ul>



## 7.2 Les conduites suicidaires

LES CONDUITES SUICIDAIRES	
<p><b>Axe du programme STARAQS</b></p> <p><b>Référence aux missions du décret du 25 novembre 2016</b></p>	<p><b>Domaine 1</b> : Appui méthodologique à la déclaration, la gestion, l'analyse des causes immédiates et des causes profondes des EIGS ainsi qu'à l'élaboration du plan d'actions</p> <p><b>Domaine 2</b> : Appui au déploiement des démarches qualité et gestion des risques.</p> <p><b>Domaine 4</b> : Développement partenariat en région</p> <p><b>Mission réglementaire 4</b> : L'organisation de formations et d'informations sur la qualité des soins et la sécurité des patients</p>
<b>Objectifs stratégiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Améliorer la qualité de l'analyse approfondie des causes des suicides et tentatives de suicide et des plans d'actions, par les professionnels de santé</li> <li>▶ Promouvoir la prévention du suicide en Ile de France dans le cadre d'un partenariat régional</li> </ul>
<b>Public cible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Professionnels de terrain et responsables qualité et gestion des risques des 3 secteurs de la santé qui prennent en charge des patients à risque de suicide et de tentative de suicide</li> </ul>
<b>Collaboration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ L'ARS Ile de France</li> <li>▶ Pr Fabrice JOLLANT</li> <li>▶ Faculté de médecine de Paris-Saclay – Hôpital Bicêtre AP-HP</li> </ul>
<b>Actions réalisées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>Une expertise de l'analyse</b> des EIG concernant les conduites suicidaires.</li> </ul> <p>La STARAQS a conduit plus de 60 analyses d'EIG depuis 2016 concernant des conduites suicidaires, et a rédigé en 2022 un guide « Suicides et tentatives de suicide - Questionnaire complémentaire pour l'analyse approfondie des causes ».</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>Organisation d'une conférence régionale sur la Prévention du Suicide</b> « Prévention du suicide - Diversité et complémentarité en Ile de France » Action non financée par le programme ARS</li> </ul> <p>Cette conférence a été organisée avec la collaboration du Professeur JOLLANT qui a présidé le conseil scientifique.</p> <p>Elle a été réalisée sur une journée en présentiel dans le Grand auditorium de la Faculté de médecine de Paris-Saclay à l'Hôpital Bicêtre AP-HP le 15/09/2023.</p> <p>Il s'agit de la quatrième journée régionale organisée par la STARAQS qui a rassemblé 162 participants et l'intervention de 20 experts, dont le doyen de la faculté, psychiatres, psychologues, représentants de la santé mentale, directeurs d'établissements, professionnels de la Police, l'ARS, la STARAQS, etc.</p> <p>Deux thèmes ont été abordés lors de cette conférence :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La prévention du suicide des sujets âgés, dont la présentation d'une RMM ayant bénéficié de l'appui de la STARAQS</li> <li>- Les dispositifs régionaux en Ile-de-France</li> </ul> <p>Afin de favoriser la présence des inscrits et de fournir un déjeuner aux participants en l'absence de possibilité de restauration sur place, une</p>

LES CONDUITES SUICIDAIRES	
	<p>inscription payante à la conférence est organisée. Cette première expérience d’inscription payante couvrant les frais de location de la salle de conférence et de restauration est concluante devant un absentéisme négligeable (9).</p> <p>Les diaporamas et les replay sont accessibles aux participants à la journée.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Un article « Conduites suicidaires : un questionnement spécifique pour l’analyse approfondie des causes » Publication dans la revue professionnelle « Risques et Qualité » d’un article co-rédigé par la STARAQS avec le Pr JOLLANT « Conduites suicidaires : un questionnement spécifique pour l’analyse approfondie des causes » le 10/07/2023. Cet article présente le « Guide d'analyse d'un suicide ou d'une tentative de suicide » rédigé notamment par la STARAQS.</li> </ul>
<b>Perspectives pour 2024</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Une nouvelle conférence sur la prévention du suicide est programmée en septembre 2024 lors de la journée internationale avec pour thématique la Postvention.</li> <li>▶ Poursuite de l’utilisation du « Guide d’analyse des conduites suicidaires » produit pas la STARAQS, lors des analyses des EIGS.</li> </ul>

## 8 LA COLLABORATION AU SEIN DE LA FEDERATION DES STRUCTURES D'APPUI

COLLABORATION AU SEIN DE LA FORAP	
<p><b>Axe du programme STARAQS</b></p> <p><b>Référence aux missions du décret du 25 novembre 2016</b></p>	<p><b>Domaine 1</b> : Appui méthodologique à la déclaration, la gestion, l'analyse des causes immédiates et des causes profondes des EIGS ainsi qu'à l'élaboration du plan d'actions</p> <p><b>Domaine 2</b> : Appui au déploiement des démarches qualité et gestion des risques.</p> <p><b>Domaine 3</b> : Appui des établissements à la certification</p> <p><b>Domaine 4</b> : Développement partenariat en région</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Mission 4 : L'organisation de formations et d'informations sur la qualité des soins et la sécurité des patients ;</li> <li>▶ Mission 5 : La participation à des recherches dans le domaine de l'organisation des soins en vue d'optimiser la qualité des soins et la sécurité des patients.</li> </ul>
<b>Objectifs stratégiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Élaborer des outils communautaires sur la démarche qualité et sécurité à destination des structures adhérentes aux SRA</li> <li>▶ Bénéficier des outils qualité et gestion des risques existant dans les autres SRA</li> <li>▶ Participer à la représentation au niveau national des structures régionales d'appui</li> </ul>
<b>Public cible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les 14 structures régionales d'appui des autres régions</li> <li>▶ Les trois secteurs de santé</li> </ul>
<b>Collaboration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ HAS</li> <li>▶ ANCREAI</li> <li>▶ France Assos Santé</li> </ul>
<b>Actions réalisées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Poursuite de l'implication et de la participation aux réunions mensuelles du collège et la gouvernance de la FORAP</li> <li>▶ Participation des membres de la STARAQS aux différents groupes de travail portant sur <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les EIGS en collaboration avec la HAS</li> <li>○ Le médico-social</li> <li>○ Les soins en ville</li> <li>○ Engagement des Usagers</li> <li>○ La certification en établissements de santé</li> <li>○ La plateforme d'enquêtes Eforap</li> </ul> </li> <li>▶ Participation à la rédaction d'outils pour la certification en établissements de santé et des établissements et structures médico-sociales</li> <li>▶ Mise à disposition des établissements de santé de la région IDF des outils élaborés par le groupe de travail sur la nouvelle certification permettant l'appropriation du référentiel (méthodes, guide d'entretien traceur, fiches memos, etc.)</li> <li>▶ Participation à l'enquête nationale sur la culture sécurité des soins en ES</li> </ul>
<b>Perspectives pour 2024</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Poursuite de la participation à la gouvernance et au collège de la FORAP et aux différents groupes de travail</li> <li>▶ Participation à la mise en œuvre de la feuille de route Sécurité des soins de la DGOS</li> </ul>

## 9 LE PROGRAMME DE TRAVAIL PREVISIONNEL 2024

Le programme de travail prévisionnel 2024 a été proposé à la STARAQs sur la base du programme précisé dans la convention pluriannuelle 2022-2024 et dans la continuité du programme 2023. Il a été construit en collaboration d’une part avec la DOS et la DA au cours de réunions de préparation et d’autre part avec la DVSS pour la priorisation des actions.

Ce programme prévisionnel à la date de ce jour contient 54 actions. Les actions de priorité un ont été validées mais restent en attente de leur financement. Les actions de priorité 2 et 3 restent en attente de validation.

Actions	Intitulés des actions	Direction concernée	Nbre actions priorite 1	Nbre actions priorite >2	ETP prévisionnel
Action 1	Appui méthodologique aux EIGS, EIAS, Réclamations	Direction de la Veille et la Sécurité Sanitaire	5		3,39
				9	0.58
Action 2	Appui au déploiement des Démarches qualité et gestion des risques	Direction de la Veille et la Sécurité Sanitaire	7		0.21
				3	0,2
Appui 3	Appui à la certification en Etablissements de santé	DOS	4		1.26
				2	0.15
Action 4	Implication dans le développement partenarial en région	DVSS	8		0.91
				7	0.66
Action 5	Gestion de la STARAQs	DVSS	9		0.67
<b>TOTAL</b>			<b>33</b>	<b>21</b>	<b>6,44 /8,03</b>

Une action sur l’expérimentation d’un projet concernant « l’Amélioration des connaissances sur la mortalité périnatale pour la réduire » sera financée sur un budget de la DOS. La STARAQs accompagnera deux réseaux de périnatalité de l’Ile de France en soutien méthodologique de leurs maternités et rédigera les conclusions de ces Revues de cas pour l’ARS.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX